



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Union Européenne



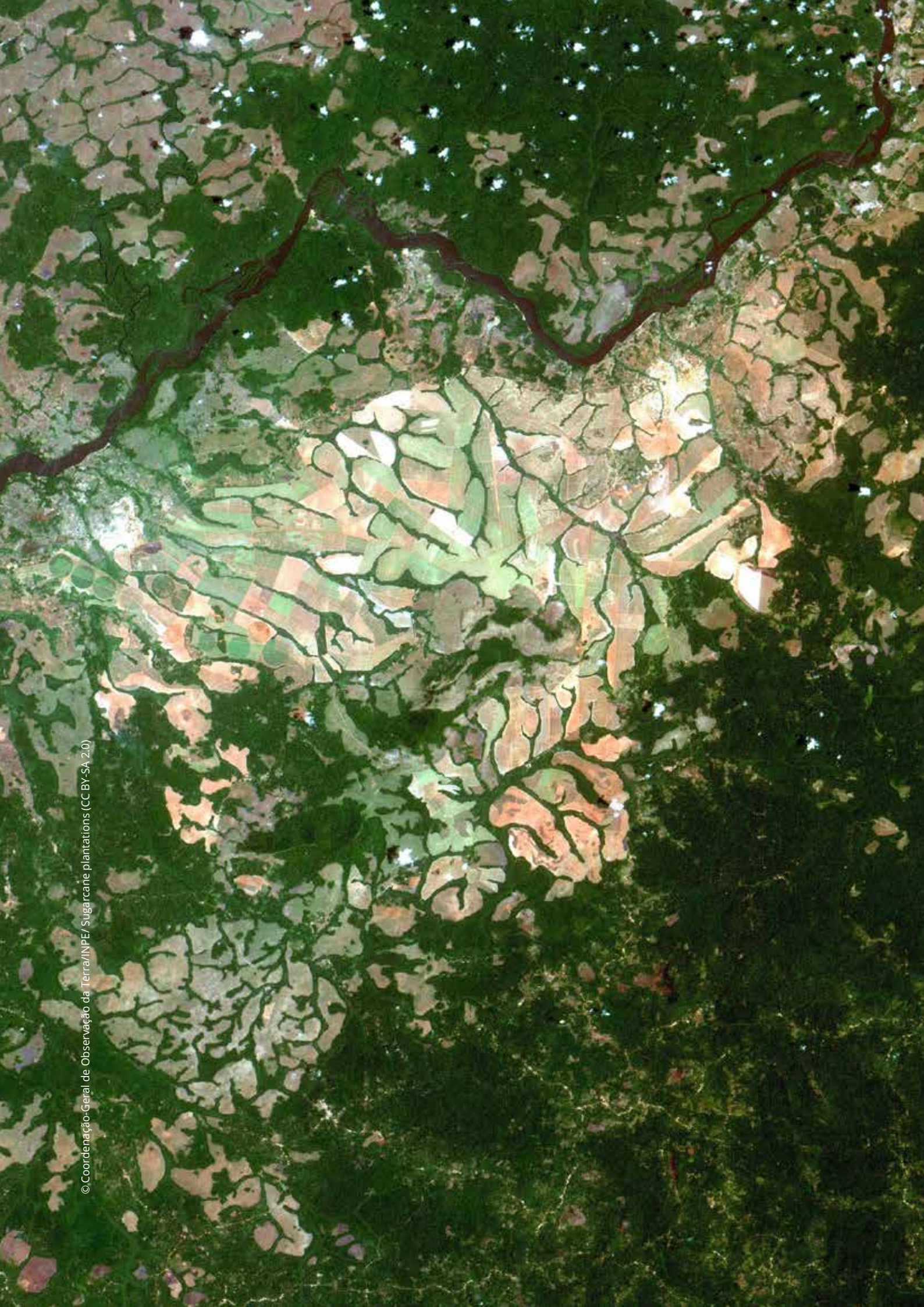
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - CAMEROUN

Activer la transformation durable et inclusive de
nos systèmes alimentaires



Cameroun



PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - CAMEROUN

Activer la transformation durable et inclusive de
nos systèmes alimentaires

Publié par

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

le Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement

et l'Union européenne

Rome, Montpellier, Bruxelles, 2022

Citer comme suit:

FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – Cameroun. Activer la transformation durable et inclusive de nos des systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cb9864fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) ou l'Union européenne (UE) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO, le Cirad ou l'UE approuvent ou recommandent ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN: 978-92-5-136115-3

© FAO, 2022



Certains droits réservés. Cette oeuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette oeuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'oeuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'oeuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'oeuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette oeuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir la cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'oeuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.



PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU CAMEROUN

Messages clés

Les avantages des systèmes alimentaires du pays

Le Cameroun est un pays doté d'un important potentiel en ressources naturelles (terres arables, forêts, cours d'eau, ressources halieutiques et aquacoles, ressources minières). C'est un grand pays agricole considéré comme le grenier de la sous-région vers laquelle sont exportés des tubercules, des légumes et condiments ainsi que des produits alimentaires transformés de grande consommation. Le pays est aussi caractérisé par une grande diversité linguistique et culturelle en relation avec la diversité des zones climatiques et agroécologiques.

Les grands défis et opportunités

Cependant, l'agriculture camerounaise est peu productive, avec une augmentation de la production basée sur une extension des superficies cultivées par la déforestation, et par une utilisation inadaptée d'intrants chimiques. Ces pratiques aggravent les pressions déjà induites par le changement climatique.

L'accès au foncier reste difficile pour les petits producteurs, les jeunes et les femmes qui s'adonnent aux cultures et à la transformation de produits vivriers.

D'un point de vue structurel, les infrastructures routières sont encore insuffisamment développées et l'enclavement des bassins de production a tendance à renchérir les coûts de production. La faiblesse des investissements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'accès aux services sociaux de base, en particulier en milieu rural, n'a pas permis le développement du capital humain nécessaire à des systèmes alimentaires performants. Les politiques publiques ont plutôt favorisé des importations massives de denrées alimentaires qui ont eu tendance à réduire la diversité de la consommation et la compétitivité des produits locaux.

De plus, la crise sécuritaire dans certaines zones du pays, a perturbé les exploitations agricoles et engendré des déplacements de population et des baisses de production. Un scénario aggravé par des perturbations climatiques marquées par une plus grande fréquence et une plus grande sévérité des cycles de sécheresses et d'inondations. A cela s'ajoutent des taux de croissance démographique relativement élevés, qui ont accéléré l'exode vers les villes et les bassins de production des cultures commerciales, d'exportation et vivrières.

Les défis climatiques, environnementaux, socio-économiques, de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé, et d'équité territoriale sont examinés dans ce document.

Divers leviers pour relever ces défis sont proposés. Certains d'entre eux sont en voie d'application, tandis que d'autres devraient être adoptés. Ils consisteraient notamment à:



- Promouvoir un partenariat État-organisations non gouvernementales (ONG)-secteur privé-recherche pour la définition d'une vision partagée des systèmes alimentaires du Cameroun, basée sur une gestion intégrée des écosystèmes dans toute leur diversité, en reconnaissant le rôle spécifique des forêts et des services écosystémiques qu'elles procurent aux communautés locales, nationales, sous-régionales et internationales.
- Promouvoir la recherche sur les systèmes alimentaires durables, afin d'identifier les évidences, les options et les statistiques nécessaires à l'élaboration des politiques publiques y afférentes, leur mise en œuvre et leur suivi.
- Atteindre une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources publiques nationales et des partenaires grâce aux stratégies suivantes:
 - Amélioration de l'efficacité et de l'efficacités des dépenses publiques tout en réduisant les inégalités entre les régions et entre les groupes socioéconomiques. Ceci implique une réallocation des budgets aux niveaux décentralisés en privilégiant l'intégration villes-campagnes par des mécanismes de financement originaux (combinant des financements publics alloués aux collectivités décentralisées avec les financements de partenaires).
 - Mise en place de dispositifs institutionnels de gestion pluri-acteurs à un niveau décentralisé, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural; impliquant le renforcement et la fourniture de biens et services sociaux de base, mais aussi des innovations technologiques nécessaires à la dynamisation et au renforcement des systèmes alimentaires.

Les conditions de réussite de l'opérationnalisation de ces leviers requièrent l'instauration de modes de gouvernance des systèmes alimentaires comprenant des mécanismes appropriés de contrôle de l'inclusivité, de l'efficacité et de la redevabilité.

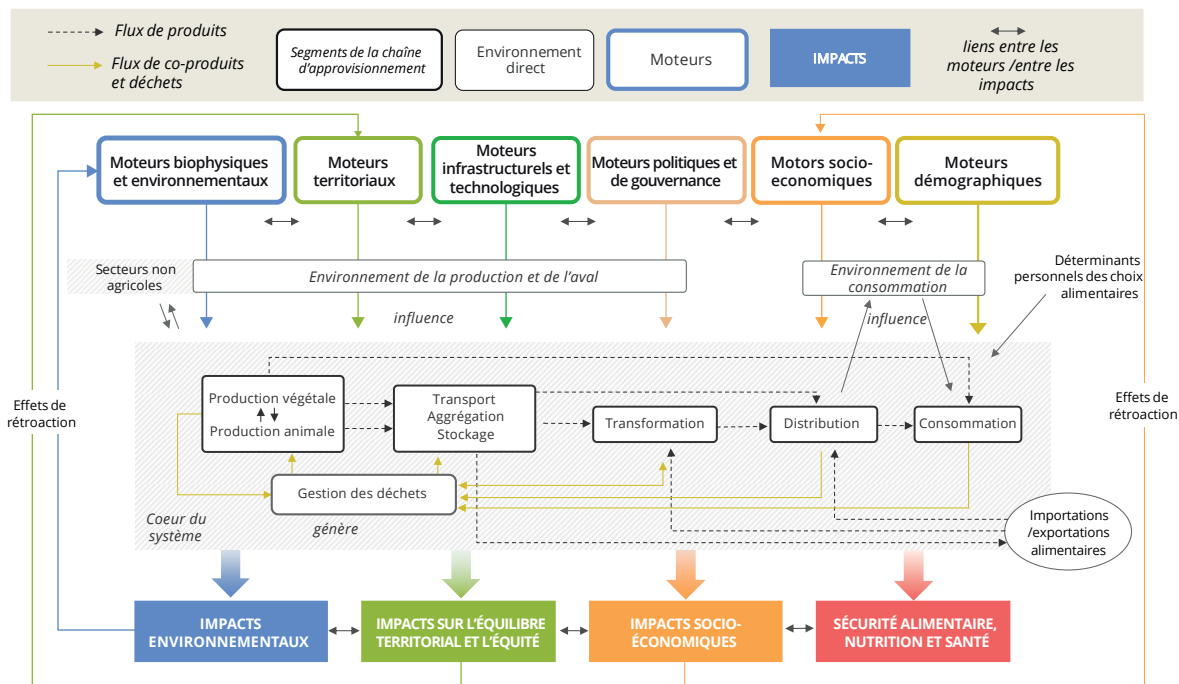


Méthodologie de l'évaluation, mise en œuvre et structure de la note de synthèse

Cette note est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun (MINADER), l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union européenne (UE) et le Centre français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes (Cirad). Elle a été mise en œuvre au Cameroun entre juin et août 2021. La méthodologie utilisée pour préparer cette note est le résultat d'une initiative mondiale de l'UE, de la FAO et du Cirad pour soutenir la transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires. Cette méthodologie d'évaluation est décrite en détail dans la publication conjointe intitulée *Cadre conceptuel et méthode pour des diagnostics nationaux et territoriaux - Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires* (David-Benz et al., 2022).

La méthode d'évaluation intègre l'analyse de données qualitatives et quantitatives avec une approche participative basée sur la contribution des acteurs publics, privés et de la société civile. L'approche comprend des entretiens avec les principales parties prenantes et un atelier de consultation pour affiner la compréhension systémique du système alimentaire et discuter des leviers potentiels pour améliorer sa durabilité. Le processus d'évaluation initie ainsi une analyse participative et une discussion des parties prenantes sur les opportunités et contraintes stratégiques en ce qui concerne la transformation durable des systèmes alimentaires. L'approche évalue les acteurs et leurs activités au cœur du système, ainsi que leurs interactions tout au long de la chaîne alimentaire et les environnements influençant directement leur comportement. Conditionnés par des moteurs à long terme, ces acteurs génèrent des impacts dans différentes dimensions qui à leur tour influencent les moteurs via un certain nombre de boucles de rétroaction (voir figure 1).

Figure 1. Représentation analytique des systèmes alimentaires



Source: *Cadre conceptuel et méthode pour des diagnostics nationaux et territoriaux - Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*, David-Benz et al., 2022.



L'approche implique une compréhension détaillée des principaux défis dans les quatre dimensions des systèmes alimentaires durables et inclusifs: (i) la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé; (ii) une croissance économique inclusive, des emplois et des moyens de subsistance; (iii) l'utilisation durable des ressources naturelles et l'environnement; et (iv) l'équilibre et l'équité territoriale. Visant à identifier les problèmes critiques affectant la durabilité et l'inclusivité des systèmes alimentaires, l'évaluation est de nature à la fois qualitative et quantitative. Les défis critiques et les dynamiques clés des systèmes alimentaires sont spécifiés sous la forme de questions clés sur la durabilité (QCD), dont les réponses (voir les représentations schématiques pour toutes les QCD) aident à identifier les leviers

systemiques et les domaines d'action essentiels pour provoquer les transformations souhaitées des systèmes alimentaires. Le résultat final obtenu a été utilisé comme élément principal pour l'atelier de concertation avec les parties prenantes tenu le 6 août 2021. L'atelier a permis de collecter les contributions des parties prenantes ainsi que de valider des questions clés de durabilité et les principaux leviers proposés.

Cette approche est conçue comme une évaluation rapide préliminaire des systèmes alimentaires et peut être mise en œuvre sur une période de 8 à 12 semaines. La méthodologie a été appliquée dans plus de 50 pays comme une première étape pour soutenir la transition vers des systèmes alimentaires durables.

Contexte national: chiffres clés

Population totale (2020)¹: 26,55 millions

Croissance démographique (2020)¹: 2,6%

Part de la population rurale (2020)¹: 42%

Croissance de la population urbaine (2020)¹: 3,6%

Indice de Gini (2014)¹: 46,6

Produit Intérieur Brut (PIB)/habitant (2020)¹: 40,8 milliards USD

Part de l'agriculture, la forêt et la pêche dans le PIB (2020)¹: 17%

Part de la population employée dans le secteur agricole (2021)¹: 15%

Superficie forestière (2020)¹:

43% de la superficie totale

Taux d'alphabétisation au sein de la population de 15 ans et plus (2018)²: 85,1%

Accès à l'électricité (2019)¹: 63%

Utilisateurs d'Internet (% de la population) (2019)¹: 33,5(%)

Sources: ¹ Banque Mondiale, 2021; ² UNESCO, 2021

Les notes obtenues par le Cameroun en matière de gouvernance et de facilité d'entreprendre sont faibles. L'indicateur de Gouvernance (Worldwide Governance Indicators – WGI) n'est que de -1,56 (variant entre -2,5 et +2,5)¹, tandis que l'indice de facilité de faire des affaires de la Banque mondiale, sur une échelle de 0 à 100, était de 46,1 en 2019, bien que cet indice se soit amélioré depuis 2015 (où il était de 41,9) (Banque

mondiale, 2019). Ceci constitue une contrainte et une faible incitation pour le secteur privé à investir dans l'économie en général et dans les systèmes alimentaires en particulier.

De même, malgré une amélioration de la note obtenue dans le cadre de la revue biennale du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) 6 qui est passée

¹ Le projet Worldwide Governance Indicators (WGI) rend compte d'indicateurs de gouvernance globaux et individuels pour plus de 200 pays et territoires sur la période 1996-2020, sur six dimensions de la gouvernance: voix et responsabilité; stabilité politique et absence de violence/terrorisme; efficacité du gouvernement; qualité de la réglementation; état de droit; contrôle de la corruption. Le « Agricultural Score Card » de l'Union Africaine mesure la performance du secteur agricole dans les pays membres.



de 2,1 à 4,21 entre 2017 et 2019 (Union Africaine, 2019), celle-ci se situe toujours en deçà des six points qui auraient permis de considérer le secteur agricole comme étant en voie de transformation.

Bien que d'importants investissements aient été effectués au cours de la dernière décennie dans les infrastructures et les services sociaux de base, on observe encore un déficit important en matière d'infrastructures routières et agricoles (aménagements hydroagricoles,

infrastructures de stockage, de conservation et de transformation des produits). Le Cameroun ne dispose en 2020, que de 1,5 km de routes bitumées pour 100 km², ce qui est faible par rapport à une moyenne de 7 km dans les autres pays du continent africain (Boutat, 2020). De plus, de grandes disparités apparaissent toujours entre les milieux rural et urbain en termes d'accès aux services sociaux de base. Ces contraintes sont analysées plus en détail dans la première question de durabilité.

Tableau 1. Caractéristiques des systèmes alimentaires camerounais

Sécurité alimentaire, nutrition et santé	Malnutrition aigüe modérée: enfants < 5 ans (2018) ¹	4,3%
	Malnutrition aigüe sévère: enfants < 5 ans (2018) ¹	2%
	Malnutrition chronique modérée: enfants < 5 ans (2018) ¹	29%
	Malnutrition chronique sévère: enfants < 5 ans(2018) ¹	14%
	Insuffisance pondérale modérée: enfants < 5 ans (2018) ¹	11%, en baisse de 7 points par rapport à 1998
	Surcharge pondérale: enfants < 5 ans (2018) ¹	11%, en hausse de 6 points par rapport à 1998
	Anémie (femmes 15-49 ans) (2018) ¹	40%
	Obésité (femmes 15-49 ans): rural – urbain (2018) ¹	24% - 48%
	Accès à l'eau provenant d'une source améliorée (2018) ¹	79%
Socio économie et éducation	Accès à l'enseignement primaire (2018) ¹	Hommes (43%); Femmes (41%)
	Accès à l'enseignement secondaire (2018) ¹	Hommes (36%); Femmes (31%)
	Accès à l'enseignement supérieur (2018) ¹	Hommes (7%); Femmes (5%)
	Emplois procurés par le secteur primaire (total – agricole, 2019) par rapport au total des emplois (2019) ²	46%
	Part du secteur agricole dans le PIB national – (2020) ²	15%
Territorialité et équité	Taux d'accès à l'eau potable: rural - urbain (2018) ¹	57% – 96%
	Accès à l'électricité: rural – urbain (2018) ¹	25,5% / 88,9%
	Evolution du taux de pauvreté rural - urbain (2015) ³	55,0% – 12,2% (2007) 56,8% – 8,9% (2014)
Environnement	Evolution émissions de CO2 par l'agriculture/habitant ² (2000 – 2017) ⁴	847,7 – 550,6
	Consommation d'engrais par hectare de terres arables en 2018 ³ (2018) ²	12,95 kg/ha
	Proportion de la superficie des forêts sur la superficie totale des terres (2020) ⁵	19 millions d'ha (2019)

Sources: ¹INS-EDS, 2018; ²Banque Mondiale, 2021a; ³INS, 2015; ⁴FAO, 2021; ⁵Mediaterre, 2020.

² Une amélioration est à noter entre 2000 et 2017. Ces données sont un peu plus élevées que celles du Nigéria, qui est passé de 393kg/habitant en 2000 à 521 kg/habitant en 2016 (FAO, 2021).

³ Contre un objectif à atteindre en 2015 de 50kg/ha selon la Déclaration d'Abuja (<https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/african-fertilizer-financing-mechanism/abuja-declaration>)





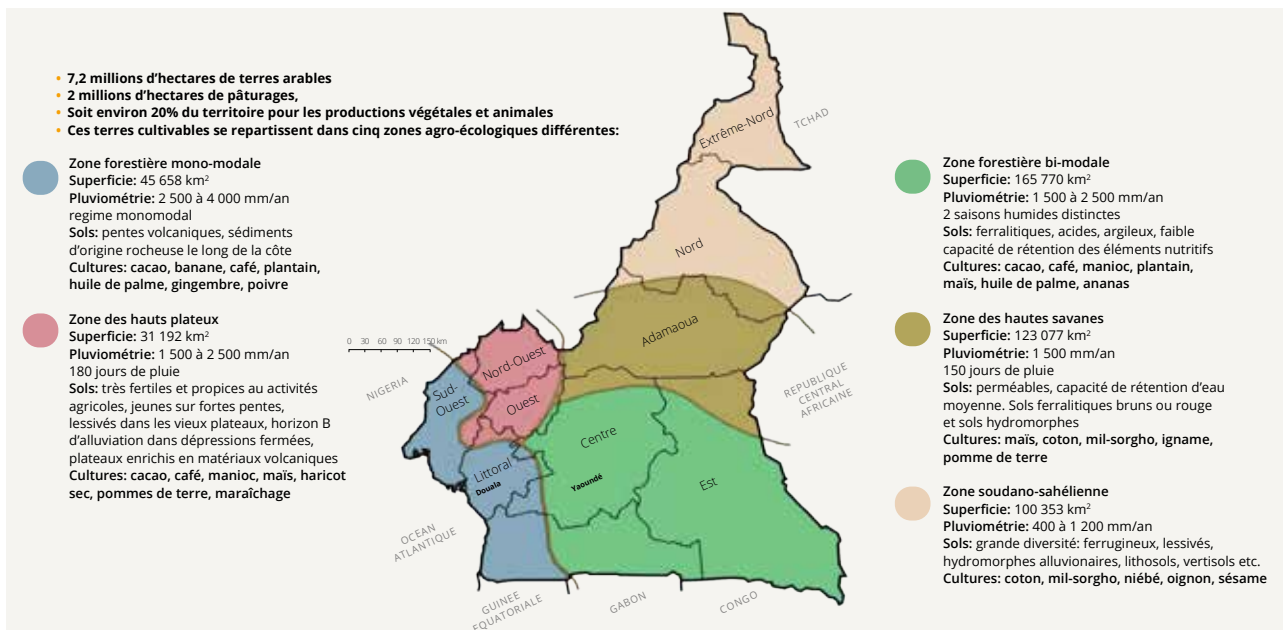
Chiffres clés et tendance

Production et commerce agricole

Les superficies utilisables à des fins de production végétale et animale représentent respectivement 7,2 millions d'hectares de terres arables et 2 millions d'hectares de pâturages, soit environ 20 pour cent du territoire national (figure 1). Les forêts, quant à elles, couvrent une superficie

d'environ 22 millions d'hectares (46 pour cent du territoire). Le Cameroun dispose, par ailleurs, de 13 000 km² de plateau continental⁴ et 400 km de façade maritime, d'un important réseau hydrographique et plus de 4 millions d'hectares de plans d'eaux intérieurs, sites potentiels d'activités de pêches et d'aquaculture.

Figure 2. Les zones agroécologiques du Cameroun et leurs principales productions



Source: UN Geospatial. 2020. *Map of Cameroon* [online]. [Cited 15 April 2022]. <https://www.un.org/geospatial/content/cameroon-0>. Modified including data from the Agroecological zones of Cameroon (IRAD 2008 classification) Shidiki A and Haman U (2020). A Study on the Possible Inclusion of Agro-Ecology into the Climate Policy Framework of Cameroon. 2nd edition. Mboscuda National Yaounde, Cameroon. Retrieved from: <https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2021/10/agroecology-study-cameroon-mboscuda-afsa1.pdf> IRAD (2008) Deuxième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au Cameroun.

Sur la base des informations disponibles, cette représentation des zones agroécologiques du Cameroun est la plus récente. Elle ne montre cependant pas les évolutions de la déforestation qui sont estimées à 0,12 pour cent par an au niveau national entre 2000 et 2014, bien que différentes d'une zone agroécologique à une autre et disparates à l'intérieur de chacune des zones. Ce taux est en hausse par rapport à la décennie 1990 (0,08 pour cent) et pourrait tripler dans

certaines zones agroécologiques (ZAE) d'ici 2035 (Hansen *et al.*, 2013 *in* MEPNED, 2018). Le Cameroun aurait ainsi perdu 600 ha de forêts entre 2001 et 2019 (CAFI, 2021). Les zones les plus affectées sont celles des forêts humides à pluviométrie bimodale et monomodale du sud, du centre-sud et du sud-est avec les cultures commerciales du café, cacao, palmier à huile et hévéa. Les cultures de racines, tubercules et banane ainsi que la pêche et l'élevage s'y pratiquent également.

⁴ SDSR/PNIA (2020 - 2030)



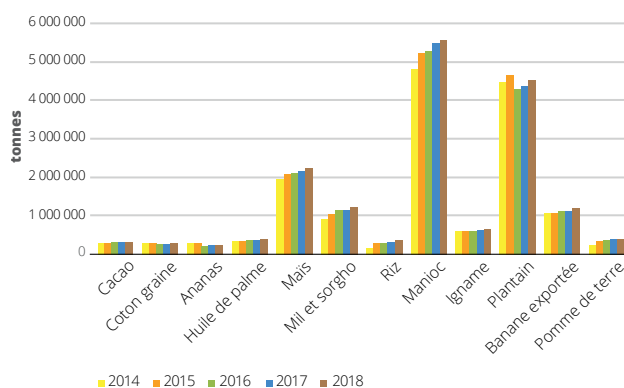
Évolution des principales productions agricoles (végétales et animales)

On observe des niveaux annuels de production élevés pour les cultures comme le manioc (plus de 5 millions de tonnes) et le plantain (plus de 4 millions de tonnes). Les productions céréalières augmentent chaque année. Le maïs est la céréale la plus cultivée (plus de 2 millions de tonnes), suivi du mil et

du sorgho dont les productions annuelles dépassent le million de tonnes.

Malgré la production élevée de maïs, les besoins sont en constante augmentation par les effets conjugués de la hausse de la consommation humaine et animale. Cela se traduit par une extension des superficies cultivées, compte tenu de la faiblesse des rendements.

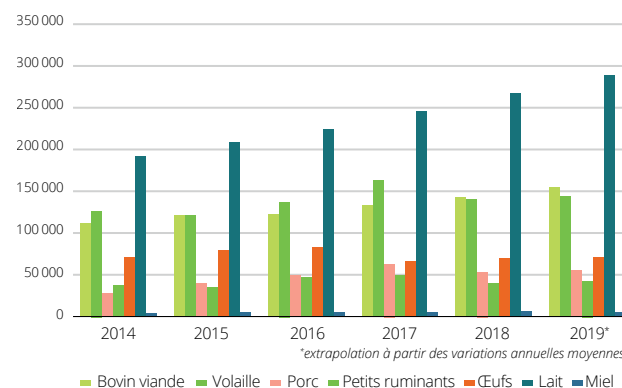
Figure 3. Evolution des principales productions végétales de 2014 à 2018



Source: MINADER (2019).

Quant au mil et au sorgho, céréales les plus produites et consommées dans le grand nord, leur culture s'étend vers le sud, du fait de la compétition pour les ressources (terre et eau) entre différents usages (agriculture, élevage, aires de conservation), et sous l'effet de la pression démographique aggravée par l'arrivée de réfugiés migrants. La production de riz en forte progression dans le nord où les conditions de production sont favorables, (environ 365 000 tonnes en 2018) est essentiellement écoulee (70 pour cent de la production) vers les pays limitrophes, le Nigéria en particulier. Les faibles incitations à produire et à commercialiser le riz local, combinées aux facilités accordées aux importations⁵ expliquent la faible compétitivité du riz local sur le marché national. Il en découle un accroissement continu des importations qui ont atteint 728 443 tonnes en 2017selon l'Institut

Figure 4. Principales productions animales de 2014 à 2018 en tonnes, litres (lait et miel), unités (œufs)



Source: MINEPIA (2019).

national de la statistique (INS) (MINADER, 2019). En ce qui concerne les filières animales, une progression régulière en volume est observée pour la plupart des productions (figure 4).

Celles qui enregistrent des progressions constantes sur la période considérée sont le porc (19,7 pour cent par an, en moyenne), le lait (9,4 pour cent), les œufs (8,4 pour cent), le miel (8,2 pour cent) et la viande bovine (6,4 pour cent). Dans le sous-secteur halieutique, les objectifs de la Stratégie de développement du secteur rural et du Programme national d'investissement agricole (SDSR/PNIA) 2015-2020 étaient d'accroître durablement les productions par l'amélioration des pêches de capture, le renforcement de la surveillance et du contrôle des activités de pêche et la promotion de l'aquaculture.

⁵ Les mesures prises pour faciliter les importations seront présentées dans la section 4.2 consacrée aux externalités négatives en relation avec les politiques incitatives d'intensification.

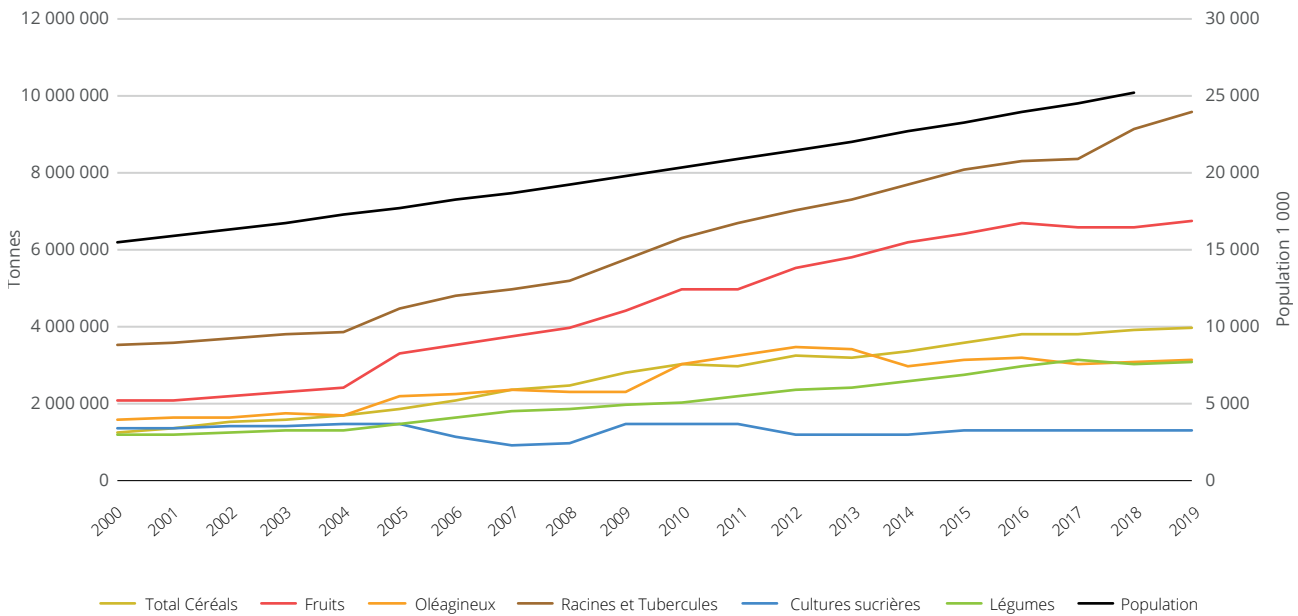


Les niveaux de production observés permettent de dire qu'ils ont été atteints en 2019: 335 153 tonnes pour la pêche (105 pour cent de la cible 2020), 9 078 tonnes pour l'aquaculture (113 pour cent de la cible 2020). Pour la filière pêche, ces résultats seraient dus, selon le Ministère de l'Élevage, des Pêches et Industries Animales (MINEPIA) à: (i) l'acquisition de trois nouvelles unités de production de glace à Douala, Limbé et Idénaou visant à réduire les pertes post-capture, (ii) la mise en exploitation

de nouveaux barrages tels qu'à Lom Pangar et Meve'ele et (iii) l'encadrement et le contrôle de certains barrages par l'introduction d'un repos biologique, de juin à octobre.

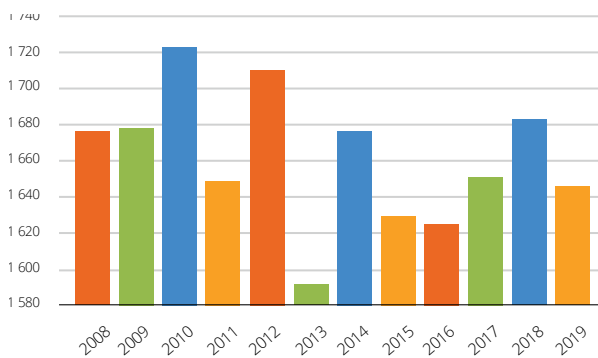
L'évolution des productions végétales s'ajuste difficilement à celle de la population (figure 5). Ce sont les racines et tubercules (pomme de terre et manioc) qui augmentent le plus rapidement. Toutes les autres productions augmentent à un rythme plus faible.

Figure 5. Évolution des principales productions végétales en comparaison à celle de la population - FAOSTAT



Source: FAO, 2021.

Figure 6. Évolution des rendements céréaliers



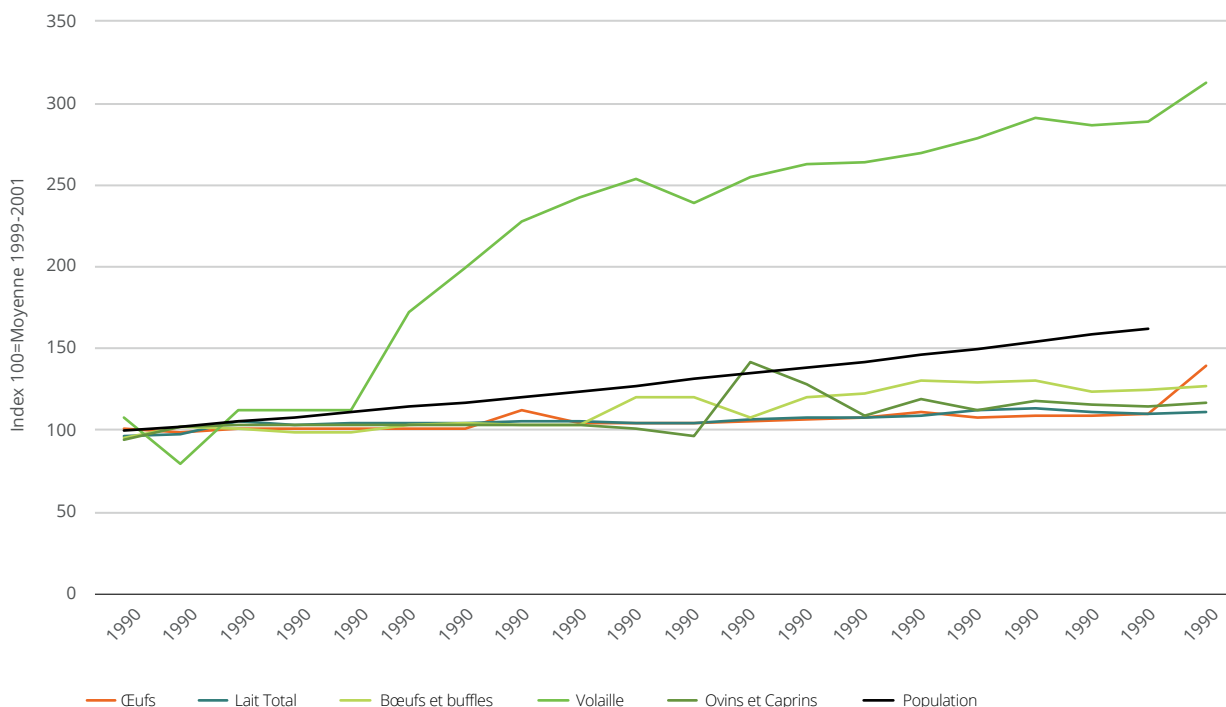
Source: Trading Economics, 2018.

Ceci s'explique en grande partie par l'évolution des rendements céréaliers qui ont été très irréguliers entre 2008 et 2018 avec une tendance à la baisse (figure 6). En particulier, la forte chute au début des années 2010 s'explique par une alternance d'années de sécheresse en 2009 et 2011, et d'inondation en 2010 et 2012 dans le Septentrion, principale zone de production céréalière.

Toutes les productions animales sont en légère hausse, sauf celle des volailles qui enregistre une forte augmentation depuis 2004 (figure 7), en relation avec la demande de consommation en milieu urbain.



Figure 7. Évolution de la production animale comparée à l'évolution de la population



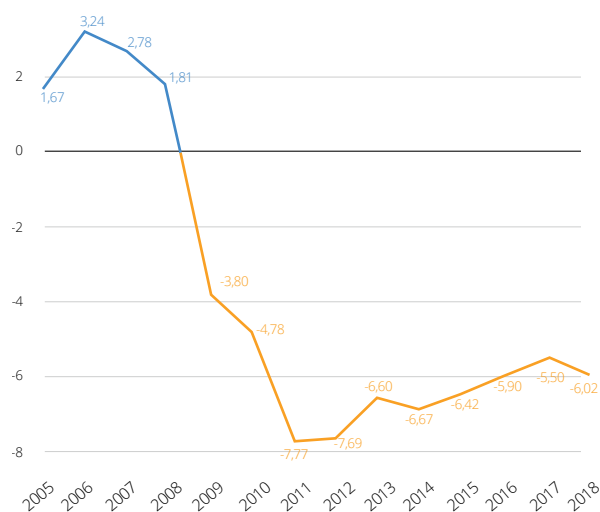
Source: FAO, 2021.

Évolution du commerce agricole

L'évolution de la balance commerciale a connu une forte détérioration à partir de 2009 (Stratégie nationale de développement 2020-2030), à la suite de la mise en application des mesures de politiques économiques prises en 2008 visant à bonifier les droits et taxes de douane à l'importation de certains produits de première nécessité, dont le riz. D'autres produits ont également contribué à l'aggravation du déficit de la balance commerciale comme le montre la figure 8 (blé, maïs, poisson, sucre, huiles, entre autres).

En 2020 les dépenses liées aux importations de produits alimentaires représentent 24 pour cent des dépenses totales d'importations et se chiffrent à environ 761 milliards de francs CFA (Zoom-eco, 2021).

Figure 8. Évolution de la balance commerciale entre 2005 et 2018



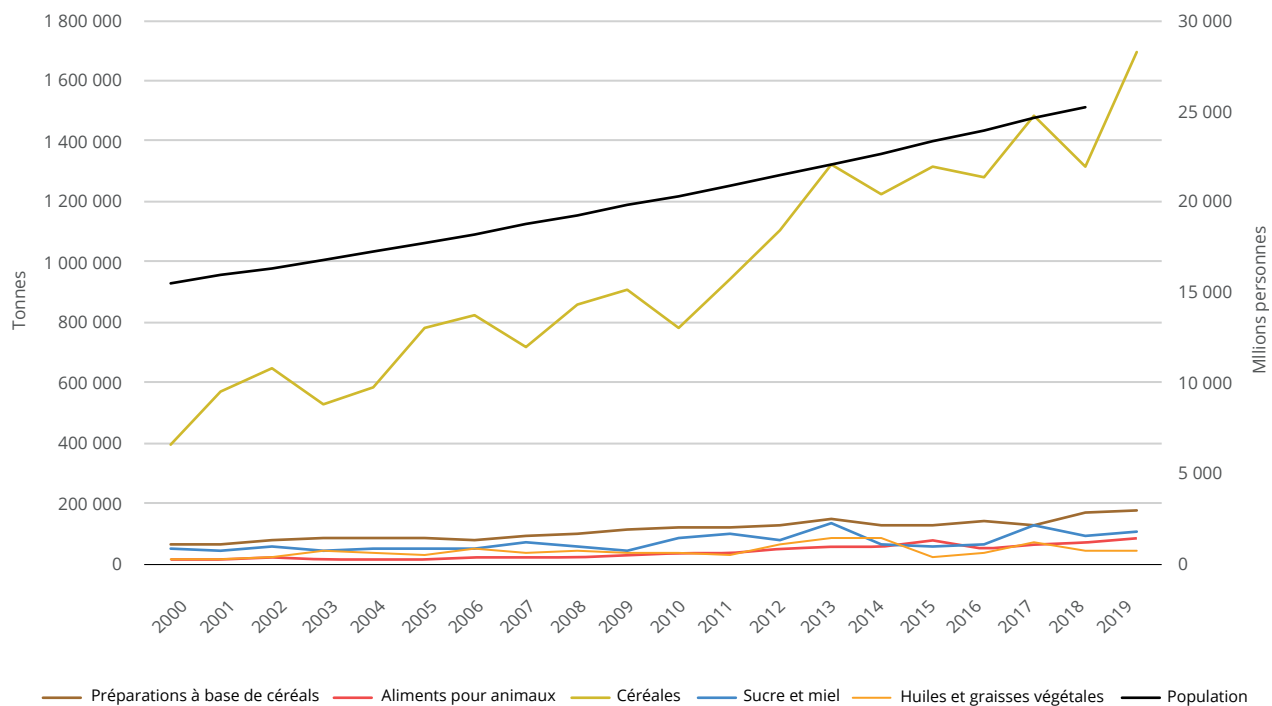
Source: FAO, 2021.



En particulier les importations de céréales (riz, blé, maïs) augmentent de manière considérable pour répondre à la demande de consommation alimentaire d'une population croissante, en particulier, en milieu urbain (figure 9).

Les exportations sont peu diversifiées et concernent 80 pour cent des produits primaires à faible valeur ajoutée, dont les fèves de cacao (14 pour cent), les bois et ouvrages en bois (14 pour cent) et le coton (6 pour cent), les huiles brutes de pétrole (36 pour cent) et le gaz naturel liquéfié (10 pour cent).

Figure 9. Principales importations alimentaires (en volume) en comparaison avec l'évolution de la population



Source: FAO, 2021.

Consommation alimentaire

Les tendances de la transition dans les modes de consommation alimentaire observées au niveau mondial et régional se reflètent au niveau national au Cameroun. Ainsi, les amyloacées (céréales, racines, tubercules et plantain) et en particulier les produits à base de manioc se placent au premier rang des produits consommés (156 kg/personne/an), suivis des céréales (142 kg/personne/an), puis le plantain (108 kg/personne/an). Les bananes et les tomates viennent ensuite avec respectivement 29 et 21 kg/personne/an (INS, 2016).

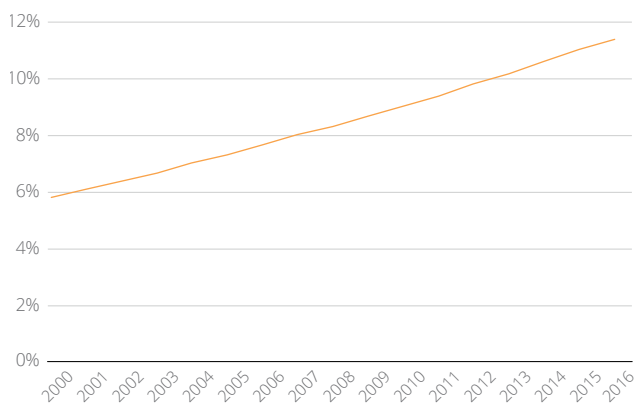
À un niveau désagrégé, plusieurs facteurs influencent les niveaux et la structure des consommations alimentaires: la diversité agroécologique et culturelle mais aussi les niveaux de revenus et les capacités d'accès aux denrées alimentaires, ainsi que le lieu de résidence, rural ou urbain, malgré une tendance à l'homogénéisation des modes de consommation. Une plus forte proportion de produits bruts et de produits transformés artisanalement est observée en milieu rural par rapport au milieu urbain, mais les structures



de consommation des populations tendent à se rapprocher. L'évolution des comportements de restauration hors foyer en milieu urbain a pris de l'importance et reflète une tendance de modification des modes de consommation avec des implications sur le plan nutritionnel.

L'analyse de la structure de la consommation alimentaire dans les villes laisse apparaître un grand déséquilibre entre les apports énergétiques et en micronutriments. C'est ainsi que malgré d'importants progrès réalisés dans la réduction de la sous-nutrition et de l'anémie chez les femmes notamment entre 2000 et 2016, la plus grande proportion de produits énergétiques consommés se traduit par une tendance à l'obésité de la population adulte comme le montre la figure 10 ci-contre.

Figure 10. Prévalence de l'obésité dans la population adulte



Source: FAO, 2021.

La place du manioc dans la consommation des ménages est prépondérante dans les grandes villes, du fait du dynamisme de la transformation artisanale qui propose cette racine sous forme de «bâtons» prêts à la consommation, très prisés. Elle illustre le dynamisme des systèmes alimentaires urbains où les produits transformés prennent une place importante.

Cependant, cette modification des comportements de consommation révèle aussi l'apparition de problèmes nutritionnels avec des apports énergétiques trop importants par rapport à l'activité physique exercée (Bricas *et al.*, 2016).

En milieu rural, les enquêtes nutritionnelles SMART menées dans les régions les plus vulnérables du Cameroun que sont le Septentrion (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua) et l'Est, permettent de mesurer l'état nutritionnel des enfants entre zéro et cinq ans ainsi que celui des femmes en utilisant différents indicateurs anthropométriques parmi lesquels la malnutrition chronique, la malnutrition aigüe et l'insuffisance pondérale. Ces enquêtes révèlent que 44,9 pour cent et 45,8 pour cent des enfants de l'Extrême-Nord et de l'Est, et 38,8 pour cent et 37,0 pour cent de ceux de l'Adamaoua et du Nord respectivement, sont affectés par au moins un de ces trois types de malnutrition. De plus, dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est, environ 5 pour cent des enfants sont affectés par le surpoids ou l'obésité.

L'enquête SMART (2017) révèle des taux de diversité alimentaire relativement faibles mais qui diffèrent selon les régions. Respectivement, 55,2 pour cent des femmes à l'Extrême Nord, 44 pour cent au Nord, 21,2 pour cent dans l'Adamaoua et 38,7 pour cent à l'Est n'atteignent pas la Diversité Alimentaire Minimum des femmes (MDD-W) puisqu'elles ont consommé moins de 5 groupes alimentaires sur 10 la veille de l'enquête⁶. Comme dans beaucoup de régions d'Afrique Sub-Saharienne, l'alimentation est majoritairement composée de féculents, de légumes feuilles, d'autres légumes et de noix et graines. Ces statistiques révèlent une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle plus importante dans ces régions, qui mérite une attention particulière.

⁶ Les 10 groupes d'aliments pris en compte dans l'enquête SMART sont 1/les féculents; 2/ les légumineuses; 3/ les noix et graines; 4/ les produits laitiers; 5/ les produits carnés; 6/ les œufs; 7/ les légumes à feuilles vert foncé; 8/ les fruits et légumes riches en vitamine A; 9/ les autres légumes; 10/ les autres fruits.



Caractérisation des principaux acteurs du système alimentaire

Au Cameroun, les systèmes alimentaires sont dominés par les petits producteurs, et, en amont et en aval de la production, par une multitude d'acteurs (fournisseurs d'intrants, rabatteurs, commissionnaires, commerçants de gros, de demi-gros et de détail, transporteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs). Les grandes et moyennes entreprises sont peu nombreuses, et plutôt centrées sur la transformation primaire et l'exportation des produits agroindustriels tels que le cacao, le café. Elles investissent directement dans les plantations d'huile de palme, d'hévéa, d'ananas et de banane. Bien que la structuration des chaînes de valeur n'en soit encore qu'à ses débuts, certaines d'entre elles sont déjà bien organisées en interprofessions comme c'est le cas pour le cacao, le café et le coton.

Les dispositifs de commercialisation des productions obéissent à des logiques plus ou moins hiérarchisées. Parmi les acteurs du commerce des vivres sur les marchés urbains on peut distinguer: les grossistes (essentiellement des hommes) qui disposent des magasins de stockage, tandis que pour d'autres, la vente se fait à bord des camions ou des camionnettes ; les demigrossistes ; les vendeurs au détail (qui sont surtout des femmes, parmi lesquelles les "*buyam sellam*"⁷), dont le financement initial provient souvent de fonds propres familiaux, du capital décès ou des indemnités de licenciement du conjoint. Les fonds de roulement sont modestes entre 5 000 et 50 000 francs CFA.

Dans l'approvisionnement et la distribution alimentaire des métropoles camerounaises, les transporteurs commerçants sont en situation de concurrence avec les commerçants grossistes qui n'ont pas de moyen de transport, mais louent des camions ou camionnettes pour l'acheminement des marchandises sur les marchés urbains. Ces deux catégories d'acteurs sont les principaux

agents de liaison et de connexion entre les zones urbaines et les zones rurales. Ils interposent entre le producteur et le marché urbain plusieurs types d'intermédiaires (petits colporteurs, petits collecteurs ruraux, pisteurs, acheteurs groupeurs, «coxeurs»). D'autres acteurs dépendent aussi des commerçants transporteurs et des commerçants grossistes: chauffeurs, convoyeurs et hommes de confiance dont le nombre varie selon le niveau de l'activité.

Dans le secteur de la transformation, en dehors des grosses entreprises agroindustrielles comme la SODECOTON, ou la CHOCOCAM, le caractère informel de la majorité des unités de transformation explique la rareté de données statistiques fiables (Cerdan et Devautour, 2002). Ces auteurs soulignent le cas spécifique de la région du Nord avec des activités de transformation agroalimentaire des produits locaux pour les marchés urbains: mouture mécanisée des céréales, production commerciale de bière de mil, de viande séchée, de produits laitiers, de jus de fruits et boissons, entre autres. Au total, plus de 4 600 unités artisanales de transformation de ce genre étaient recensées en 1999 dans les trois principales villes de la région. La principale caractéristique du secteur agroalimentaire au Nord-Cameroun est donc la très faible représentation du secteur industriel à l'exception de l'industrie cotonnière, et le rôle majeur des micro-entreprises et du secteur artisanal. Ce sont là autant de métiers reliés directement ou indirectement aux systèmes agroalimentaires qui génèrent un grand nombre d'emplois en relation avec l'urbanisation et la transformation des produits locaux. Dans le domaine agroindustriel, plusieurs entreprises agroalimentaires camerounaises utilisent de plus en plus des matières premières locales, choix encouragé par le gouvernement qui veut réduire le déficit de la balance commerciale du pays (Ntap, 2019). Des

⁷ Femmes se rendant dans des villages pour y acheter des marchandises qu'elles revendent par la suite, approvisionnant ainsi des villes et des marchés entiers au Cameroun.



© Carsten ten Brink (CC BY-NC-ND 2.0)

entreprises parviennent ainsi à proposer divers produits tels que des boissons à base de fruits, des farines locales, des produits cosmétiques et pharmaceutiques fabriqués à partir de mangues, bananes, papayes, ananas, goyaves, corossols, cacao, plantain, manioc, igname, patate douce, pomme de terre (Cameroon-Tribune, 2020).

Les statuts juridiques des organisations de producteurs (OP) agricoles⁸, sont régis par la loi de 1992 relative aux Groupes d'initiative commune (GIC) et Sociétés coopératives (Fongang, 2012). Cette loi a favorisé la création d'une multitude d'OP et, en 2012, le Cameroun comptait 123 305 organisations enregistrées comme GIC⁹ (95 pour cent des organisations), sociétés coopératives (1,5 pour cent) ou organisations issues de la fédération de celles-ci.

Jusque vers la fin des années 2010, le niveau national des OP au Cameroun était occupé par trois principales dynamiques fédératives (Fongang, 2010): la Concertation nationale des organisations paysannes du Cameroun (CNOP-Cam) mise en place en 2000 par les principales OP camerounaises; la Plateforme nationale des organisations paysannes du Cameroun (PLANOPAC) mise en place en 2007 par le MINADER, à travers le programme de Professionnalisation

agricole et renforcement institutionnel (PARI); le Conseil national des organisations paysannes de petits producteurs du Cameroun (CNOPROCAM), légalisé en décembre 2008.

L'organisation des producteurs diffère selon les filières considérées (Fongang, 2010). Ils sont organisés au niveau national dans les filières d'exportation (café, cacao, coton) et aux niveaux régionaux ou locaux dans les filières centrées sur les marchés domestiques (tels que riz, autres céréales ou élevage).

Les principales organisations faïtières sont: la Confédération nationale des producteurs du coton du Cameroun (CNPC), qui couvre l'ensemble de la zone cotonnière; la Confédération nationale des producteurs de cacao du Cameroun (CONAPROCAM), présente dans deux régions (Centre et Littoral); la Confédération nationale des coopératives et fédérations agricoles du Cameroun (CONACFAC) créée en 2010.

Outre la difficulté d'actualiser les données sur ces organisations, il n'existe pas d'éléments chiffrés permettant d'évaluer le poids économique des OP dans les différentes filières ni sur leurs activités.

⁸ Qui interviennent dans toutes les activités de production ainsi que dans celles en amont et en aval. Elles assument aussi des fonctions syndicales en dehors de celles techniques et organisationnelles.

⁹ Groupement d'Intérêt Commun d'une dizaine de membres pouvant atteindre 50 dans certains cas.



Principaux défis à relever pour atteindre les objectifs de durabilité des systèmes alimentaires

Dans cette section, la discussion est centrée autour de l'analyse des principaux défis auxquels les systèmes alimentaires camerounais sont confrontés, ainsi que sur leurs impacts et les leviers à proposer. Ces défis ont été identifiés et ont fait l'objet d'un travail de priorisation et de formulation en tant que questions clé de durabilité. Ils sont liés à un ensemble de moteurs qui constituent des processus endogènes ou exogènes relatifs à l'environnement, la territorialité, la socio-économie, la démographie, les infrastructures, ou encore à la gouvernance et aux politiques publiques. Ces différents moteurs exercent leurs effets durant une période suffisamment

longue pour produire des impacts qui altèrent durablement les activités et donc la nature et le fonctionnement des systèmes alimentaires camerounais. Pour faire face à ces défis, des leviers sont identifiés sur la base d'un arbitrage entre les objectifs des systèmes alimentaires, qui visent à concilier la durabilité économique, avec la durabilité environnementale, sociale et territoriale ainsi qu'avec la sécurité alimentaire et la nutrition.

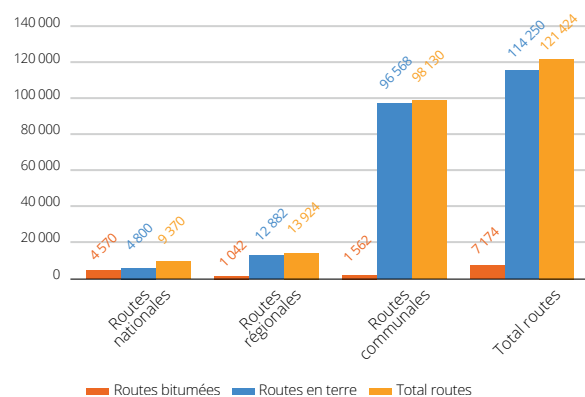
Au cours de cette étude, six questions clé de durabilité ont été identifiées et sont analysées dans ce qui suit, et un certain nombre de leviers sont proposés.

Question clé de durabilité 1: L'environnement socio-économique (infrastructures, conditions de travail, etc.) permet-il aux acteurs du système alimentaire camerounais d'être durablement compétitifs ?

La compétitivité des acteurs du système alimentaire camerounais est influencée par cinq principaux moteurs.

- *La pauvreté économique et monétaire.* Dans le monde rural, plus de 90 pour cent des habitants vivent en-dessous du seuil de pauvreté qui limite les investissements privés des petits producteurs.
- *L'insuffisance des investissements publics et leur faible efficacité dans les systèmes alimentaires.*
- *L'insuffisance des infrastructures, équipements et services de base* qui limitent les activités de production, de transformation et de distribution.

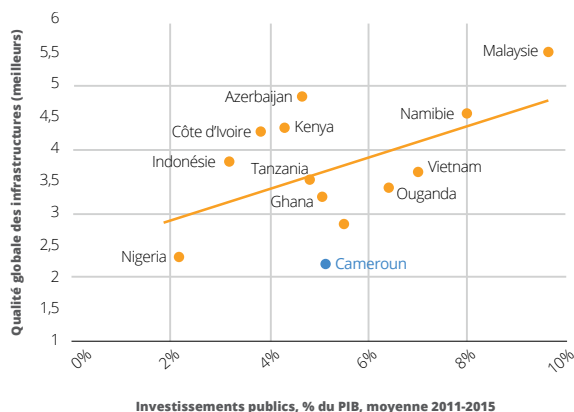
Figure 11. Répartition du réseau routier (en km) par catégories de routes et selon leur état en 2019



Source: MINEPAT, 2020.



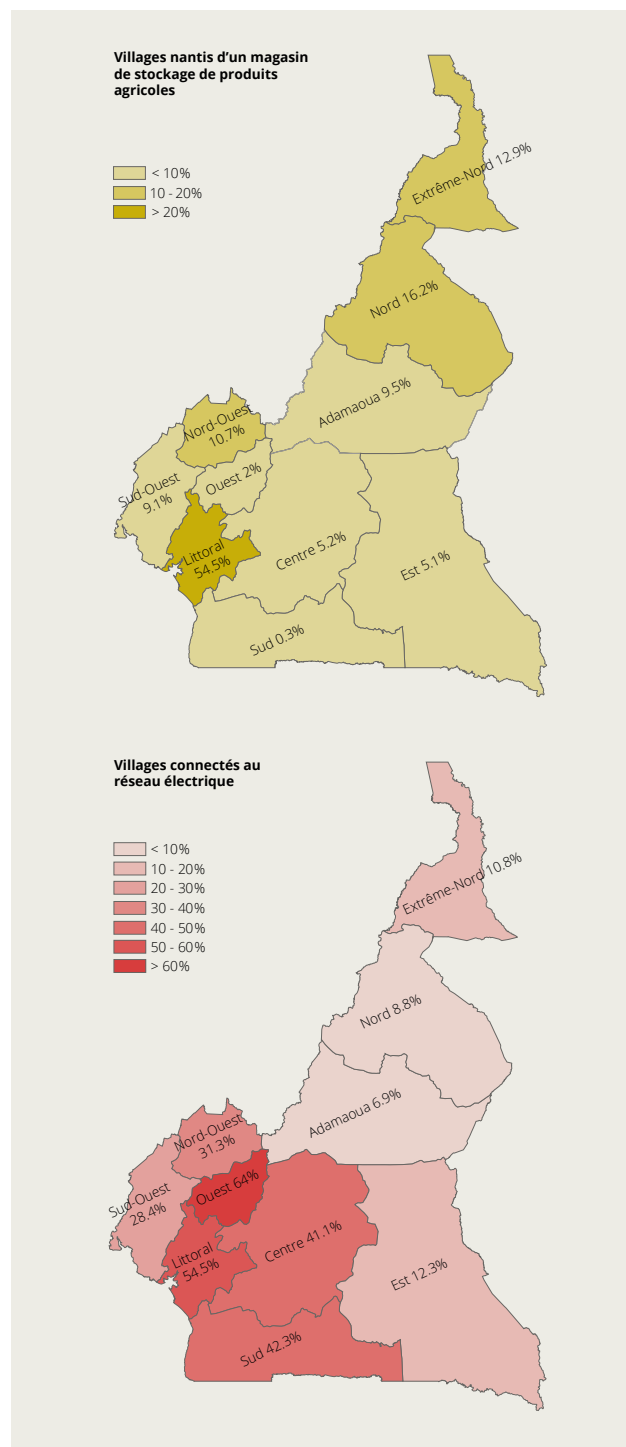
Figure 12. Qualité globale des infrastructures et investissements publics. Cameroun et pays comparateurs moyenne. 2011-2015



Source: Banque Mondiale, 2018.

Les infrastructures routières sont constituées à 94 pour cent de routes en terre et en mauvais état (MINEPAT, 2020); d'où l'enclavement des bassins de production. Celui-ci est aggravé par le manque d'infrastructures de stockage et de conservation appropriés qui contribuent au taux élevé de pertes post-récolte évaluées en moyenne à 50 pour cent de la production générale (MINADER, 2020). Les mauvaises conditions de stockage et de conditionnement contribuent également au faible taux de salubrité des aliments évalué à 5,2 pour cent (MINADER, 2020). La faible efficacité des infrastructures se reflète dans la proportion relativement élevée des investissements publics par rapport au PIB, en comparaison avec la qualité des infrastructures, par rapport à des pays similaires tels que la Côte-d'Ivoire ou le Nigéria. Ainsi la faible maintenance qui se répercute sur l'état des routes et des véhicules, aggravée par les tracasseries routières constituent une véritable contrainte pour les systèmes alimentaires camerounais. S'y ajoutent les pratiques de corruption (dont le score WGI est de -1,2: entre -2,5 et +2,5) (FAO, 2021) qui impactent également la compétitivité des acteurs des systèmes alimentaires du pays.

Figure 13. Distribution des infrastructures de base par région



Source: UN Geospatial. 2020. *Map of Cameroon* [online]. [Cited 15 April 2022]. <https://www.un.org/geospatial/content/cameroon-0>. Modified including data from RGAE 2017 in MINADER, 2020.



- Les mauvaises conditions de travail constituent le quatrième moteur majeur. Elles sont relatives au faible niveau de sécurisation et de protection des travailleurs, aussi bien dans leur environnement physique de travail (sécurité, durée et pénibilité) que du point de vue de la législation et de la protection sociale de l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires camerounais. Elles sont dictées par la pauvreté et restreignent les acteurs à l'utilisation d'un matériel rudimentaire et à une production de subsistance ou artisanale de moindre qualité. Le non-respect du code du travail, surtout dans le puissant secteur informel qui mobilise 90 pour cent de la population active (OIT, 2017) entretient l'insécurité socioprofessionnelle des acteurs exerçant dans un contexte d'insuffisant et d'inégal accès aux services de base (eau potable, électricité, santé, éducation). Ces contraintes affectent la productivité des travailleurs, et réduisent la compétitivité des systèmes alimentaires.
- Enfin, les crises, notamment sécuritaires (nationales et transfrontalières) et sanitaires (Covid-19) constituent le cinquième moteur qui impacte la compétitivité des systèmes alimentaires camerounais. Les crises sécuritaires ont déclenché des migrations forcées des acteurs agropastoraux marquées par l'abandon des activités. Les pertes des filières cacao-café dans ces régions en crise s'élevaient déjà à plus de 56 milliards de francs CFA en 2018, avec des pertes en équipements évaluées à plus

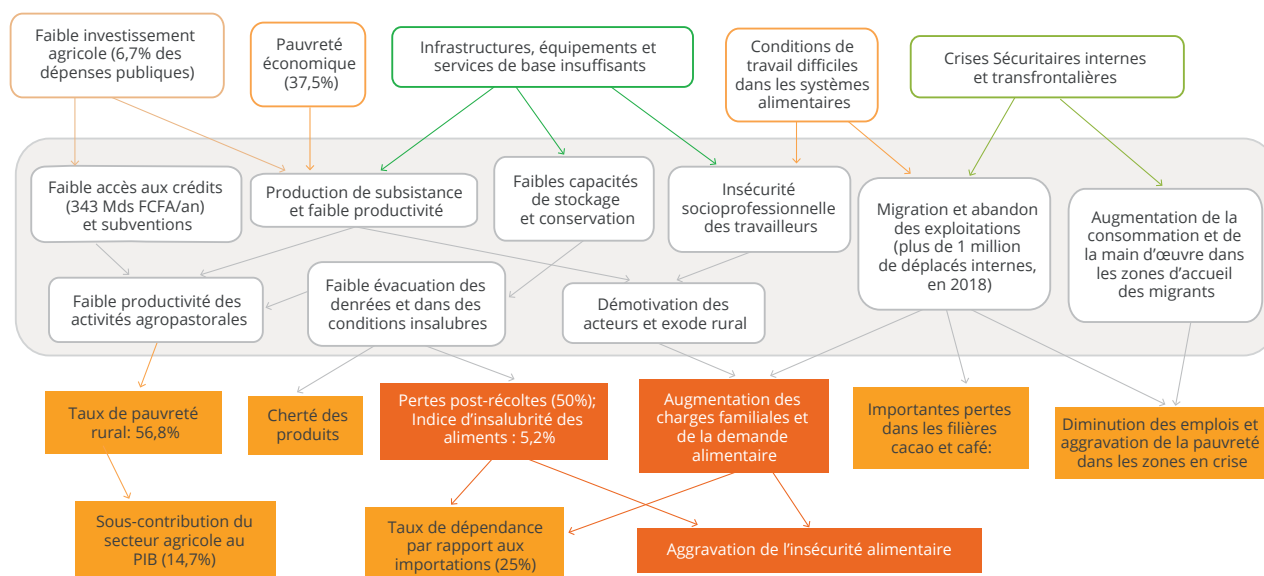
de 2 milliards de francs CFA et plus de 269 milliards de francs CFA de manque à gagner (GICAM, 2018). Les déplacés internes (environ 1 million personnes) auxquels s'ajoutent les réfugiés (449 796 personnes) (Cameroon Humanitarian Bulletin, 2021) majoritairement centrafricains, nigériens et tchadiens ont augmenté significativement la demande alimentaire, particulièrement en milieu urbain. La pandémie de Covid-19 a ralenti les activités agricoles, les importations et exportations, générant une inflation des prix des produits alimentaires et le spectre d'une pénurie de denrées. La durabilité socioéconomique des systèmes alimentaires camerounais se trouve donc profondément touchée par ces crises sécuritaires tant nationales que transfrontalières.

La compétitivité des systèmes alimentaires camerounais est touchée par ces moteurs évolutifs, interdépendants et complexes. Ils se traduisent par un climat des affaires précaire et par des coûts de transaction élevés qui grèvent les coûts de production et réduisent la rentabilité des activités. Les opérateurs des systèmes alimentaires sont découragés et n'ont aucune incitation à investir dans la modernisation de leur outil de production. Il en résulte un faible taux de croissance des secteurs agricole et alimentaire (valeur ajoutée) soit 4,8 pour cent bien en deçà des 6 pour cent souhaités par la déclaration de Malabo.





Figure 14. Aperçu de la question de la durabilité de la compétitivité des acteurs



Source: élaboré par les auteurs.

Identification de leviers pour l'amélioration durable de l'environnement socioéconomique du système alimentaire

Avec les politiques de décentralisation, le nouveau code général des collectivités locales, promulgué en décembre 2019, reconnaît les régions et les communes comme des collectivités territoriales décentralisées (CTD), jouissant d'une autonomie administrative et financière pour la gestion de leurs intérêts. Cependant, force est de reconnaître que cette décentralisation n'est pas encore effective sous plusieurs aspects. Le transfert de moyens financiers aux CTD tarde encore à se réaliser. Dans le domaine du développement rural, les ressources financières programmées sont toujours gérées au niveau du gouvernement central avec une faible implication des CTD, alors que l'objectif visé est l'amélioration des conditions cadres du milieu rural par des investissements au niveau des CTD (CGLUA-CVUC, 2020). Les maires membres de CVUC se plaignent régulièrement du fait que «l'Etat transfère des projets aux communes au lieu de leur

transférer des compétences et des ressources».

De fait certains observateurs ont noté que les enveloppes budgétaires prévues pour les CTD restent bien en-deçà des attentes pour assurer un transfert effectif des compétences aux collectivités locales notamment dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité, l'assainissement (Pibasso, 2021).

Des démarches de proximité sont nécessaires pour exploiter ces nouvelles prérogatives. Il s'agira de mieux comprendre les dynamiques des acteurs des communes/municipalités et de leurs organisations afin de mieux les faire participer dans la planification et la formulation de leurs besoins en termes de services, d'appuis et de technologies appropriés. Dans ce contexte, le levier suivant est proposé:

- Augmenter de manière conséquente les budgets des structures décentralisées afin de renforcer l'environnement de la production au niveau des territoires (en termes d'accès aux infrastructures, aux équipements de base, aux intrants, services



agricoles, formations, entre autres) en mettant l'accent sur le désenclavement des bassins de production agricole afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des acteurs. Des mécanismes assurant un transfert effectif et une utilisation transparente, efficiente et efficace des ressources publiques devront être recherchés.

Des options de mécanisation/motorisation du secteur sont affichées, notamment dans la SDRS 2020-2030, pour améliorer la productivité des systèmes alimentaires camerounais. Cela devrait contribuer à combler les niveaux très faibles de mécanisation observés plus haut (trois tracteurs pour 100 Km² de terres arables)¹⁰. Pour ce faire, un levier important est suggéré:

- Appuyer les acteurs des systèmes alimentaires dans une motorisation adaptée de leurs activités, afin de réduire la pénibilité du travail tout en minimisant les effets négatifs sur l'environnement (amélioration et optimisation des moyens de transport, des équipements de conditionnement, de transformation et de distribution). Ceci peut se faire en privilégiant des technologies alternatives de proximité adaptées au contexte de la zone (construction, réparation et entretien, etc.) qui demandent peu d'énergies fossiles (traction animale, énergie solaire, biomasse, énergie hydraulique, entre autres), suivant une approche de gouvernance inclusive (où les femmes et les jeunes sont bien pris en compte).

Les investissements publics, notamment dans le domaine des infrastructures et des services sociaux de base, contribuent à améliorer l'environnement socio-économique des systèmes alimentaires, et ce faisant, les incitations à l'investissement du secteur privé dans le système alimentaire camerounais:

À cet effet, le levier suivant est identifié:

- Augmenter les taux d'investissement public dans le secteur agroalimentaire en priorisant les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), et encourager le partenariat entre ces derniers et les grandes entreprises privées agroindustrielles. Mettre en place des mécanismes visant la transparence, l'efficacité et la redevabilité dans l'utilisation des ressources publiques.

Plusieurs moteurs ou composantes du système alimentaire camerounais pourront être influencés par ces leviers: les infrastructures, équipements et services de base qui restent encore en deçà des besoins, les conditions de travail qui nécessitent d'être améliorées, les revenus des petits producteurs et opérateurs en situation de précarité économique, les investissements en faveur des petits producteurs dans divers domaines (formation, équipements ou accès aux crédits), et la facilité d'entreprendre.

Diverses conditions peuvent garantir le succès de ces leviers: la réforme foncière; la promotion des systèmes de warrantage et/ou de récépissés d'entrepôt et de l'agriculture contractuelle; la formation des différents acteurs de la production sur la gestion de l'exploitation; la formation à l'utilisation, à la gestion et à la maintenance des infrastructures de mécanisation et l'utilisation optimale d'intrants; la formation et l'éducation nutritionnelle sur la production, la conservation, la transformation, la commercialisation et l'utilisation des aliments à haute valeur nutritive.

¹⁰ La mécanisation agricole demeure réservée, en général, aux agroindustries installées dans la zone des cultures industrielles de la région du Centre. Il s'agit notamment de la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM), la Société Camerounaise de Palmeraies (SOCAPALM) et de quelques élites exploitant de grandes superficies. La SODECOTON a privilégié la culture attelée dans sa zone. La stratégie gouvernementale visant la mise en place d'une agriculture de seconde génération (c'est-à-dire mécanisée) reste attendue par la grande masse des producteurs et des opérateurs des systèmes alimentaires au Cameroun (Tchindjang, 2019).



Plusieurs risques, conflits d'intérêts et facteurs de blocage peuvent apparaître dans la mise en œuvre de ces leviers:

- La mise en œuvre de la réforme foncière peut être compromise par le processus d'accaparement des terres par des opérateurs possédant un pouvoir économique, politique ou coutumier plus important que celui des ayants droit.
- Les mesures envisagées pour favoriser l'amélioration des systèmes alimentaires par des techniques d'intensification sont souvent basées sur une utilisation importante d'intrants chimiques et de technologies utilisant des énergies fossiles. La durabilité environnementale s'en trouve alors affectée.
- Les outils de gestion des risques relatifs aux pertes de production et au risque prix relatif au système de warrantage et à l'agriculture contractuelle peuvent se heurter à l'inadaptation des mécanismes de financement existants et au non-respect des clauses d'adhésion aux contrats.
- Le respect des calendriers de maintenance des infrastructures suppose une planification, budgétisation et mobilisation des ressources au niveau décentralisé et en temps opportun.
- Dans le cadre de la mécanisation/motorisation, plusieurs facteurs doivent être pris en compte: l'adaptation aux spécificités des terroirs, la formation pour une bonne maîtrise de l'outil, la vulgarisation, la fabrication et l'acquisition d'accessoires, des modalités spécifiques d'allocation des équipements basées sur l'inclusion, et enfin les questions de maintenance et de financement. De plus, cette mécanisation/motorisation devrait toucher tous les segments des systèmes alimentaires y compris le transport, la transformation, le stockage et la distribution, et non pas uniquement la production.

Question clé de durabilité 2: Les politiques d'intensification sont-elles en mesure de prendre en compte de manière durable les dimensions environnementales, d'équilibre territorial et d'équité ?

Les politiques d'intensification sont nécessaires pour assurer le développement socio-économique et la sécurité alimentaire. Cependant, elles s'accompagnent souvent d'une déforestation et d'une utilisation excessive et inadaptée d'intrants chimiques, avec pour conséquence un épuisement des ressources, du fait de la perte de fertilité des sols, la pollution des eaux et de l'air et, dès lors, une émission de CO₂ importante. Ces effets peuvent être aggravés par l'impact du changement climatique ressenti à l'échelle planétaire. Ces effets combinés sont présentés dans cette section, et des leviers sont proposés pour tenter de concilier les objectifs d'intensification avec ceux relatifs à la durabilité environnementale et à l'équité sociale et territoriale.

À travers l'examen des principaux documents de stratégies de développement du Cameroun (Stratégie de Développement du Secteur Rural

[SDSR 2020-2030] et Stratégie Nationale de Développement [SND 2020-2030]), les orientations suivantes sont données aux nouvelles politiques agroindustrielles:

- Intensifier la production et la productivité locale par:
 - la mise en œuvre d'une politique de subvention aux intrants;
 - le désenclavement des bassins de production;
 - la mécanisation des systèmes de production.
- Substituer aux importations alimentaires la production locale, afin de réduire le déficit de la balance commerciale et assurer un approvisionnement durable du marché intérieur, du marché sous-régional et international.



- Appuyer des filières prioritaires de développement agroindustriel: coton, cacao-café, huile de palme, sucre, hévéa, ainsi que riz, maïs, banane-plantain, poisson, lait et viande.

Le rappel des impacts que la mise en œuvre des politiques publiques antérieures a pu exercer sur la durabilité des systèmes est effectué pour illustrer les effets pervers enregistrés et qu'il s'agira donc d'anticiper.

Sur le plan de l'équité: entre 2005 et 2014, l'État avait accordé des subventions sur les produits pétroliers et le gaz (Terrieux et al., 2021; ECAM, 2014; Banque Mondiale, 2018) à hauteur de 11,2 pour cent du budget national. Cependant, à l'exception du pétrole lampant plus utilisé par les populations à bas revenus, les subventions sur l'essence, le gasoil et le gaz domestique ont beaucoup plus profité aux ménages aisés qu'aux ménages pauvres, essentiellement dans le cadre du transport privé à usage domestique. Ainsi, ces subventions ont contribué à accroître les inégalités socio-économiques.

De même, à la suite de la crise de 2008, et dans le cadre des politiques publiques antérieures, l'État avait procédé à une défiscalisation des denrées alimentaires de base dont le riz, le sucre, l'huile, le blé et le poisson, permettant une importation massive de ces produits. La compétitivité des produits vivriers locaux a été affectée par ces importations massives qui, de par leur défiscalisation, ont engendré un manque à gagner de près de 61 milliards de francs CFA pour la seule année 2015 (Terrieux et al., 2021). Ces subventions ont engendré un coût d'opportunité élevé dans la mesure où elles auraient pu être utilisées afin de construire un environnement économique durable pour une meilleure performance des systèmes alimentaires. De plus, l'émission de gaz à effet de serre a été largement favorisée par l'utilisation de l'énergie fossile subventionnée au détriment des énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité¹¹ et la bioénergie pour lesquelles des ressources sont disponibles en grande quantité au Cameroun.

Sur le plan environnemental, de la santé humaine et animale: deux moteurs ont engendré des défis importants. Dans un contexte du changement climatique, la pression démographique sur les ressources et la forte pression parasitaire ont contraint les agriculteurs à une utilisation inadaptée et abusive d'intrants chimiques. En zone cotonnière par exemple, les petits producteurs ont privilégié l'utilisation des herbicides, moins coûteuse que la culture attelée. Les herbicides sont qualifiés de «bœufs des pauvres» (Olina Bassala et al., 2015) par les petits producteurs de coton, qui tout en étant conscients de l'impact sur la fertilité des sols, les ont considérés comme un mal nécessaire pour garantir une protection efficace de leurs cultures. Ce faisant, les écosystèmes ont été affectés par une forte dégradation des sols, des dommages aux animaux d'élevage (aquaculture), à la faune et à la flore (Wilson et Tisdell, 2001). Une réduction de la biodiversité ainsi qu'une contamination des produits alimentaires sont des risques majeurs encourus, sans compter les risques sur la santé humaine, liés à une mauvaise utilisation ou manipulation des pesticides.

Les nouvelles politiques d'intensification constituent un moteur potentiel pour de tels défis. Les subventions sur les intrants vont logiquement entraîner une augmentation de leur utilisation. Vu le nombre restreint de spéculations ciblées, la question reste entière quant à la répartition des subventions aux bénéficiaires potentiels. En particulier, des risques de deux ordres sont à craindre: ceux d'un accès inégal aux intrants subventionnés, avec une priorité donnée aux grandes exploitations; ceux d'ordre sanitaires et écologiques liés à une utilisation excessive et inadéquate d'intrants, en particulier la mauvaise utilisation ou manipulation de pesticides, comme ce fut le cas avec les politiques antérieures.

De plus, le ciblage d'un nombre limité de produits agricoles par les politiques de subventions et d'intensification risque de réduire la diversification des productions agricoles et alimentaires,

¹¹ Tout en reconnaissant qu'il s'agit dans ce cas d'un investissement à long terme sur lequel des ressources ont été allouées.



en particulier les produits forestiers non ligneux (PFNL) et les produits spécifiques à chaque terroir, alors que l'agriculture camerounaise dispose d'un potentiel important dans chacune de ses zones agroécologiques (voir section 2.1 sur les productions).

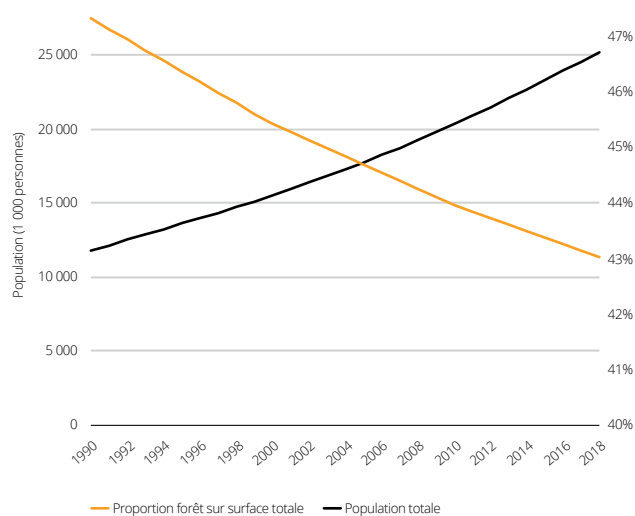
L'encadré ci-dessous donne un aperçu des externalités négatives potentielles que peuvent induire ces priorités d'intensification en même temps qu'il nous présente un état des lieux actuel sur les ressources.

Encadré 1. État des lieux sur les impacts environnementaux des politiques, du changement climatique et des pratiques des acteurs

Externalités négatives potentielles	État des lieux actuel
Intensification de la dégradation de la biodiversité (forêt, de la savane, des sols, de l'eau) liée à pollution des intrants et à l'expansion territoriale des exploitations de rente.	Dégradation de 12 millions ha dans les cinq zones agro-écologiques du pays, soit, 8 million dans la zone soudano sahélienne, 67 000 ha dans la zone côtière, 4 millions ha dans les zones forestières et de hautes terres.
Intensification des mutations climatiques liées à la déforestation et à l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre.	Les mutations climatiques engendrent des perturbations de saisons: prolongement inhabituel des saisons sèches, des pluies, avec des inondations de plus en plus menaçantes pour le secteur agro-pastoral.
Amplification de la raréfaction des ressources en eau à usage agricole.	L'agriculture utilise la majeure partie (76,26%) des prélèvements d'eau en engendrant parfois des problèmes de pénuries et des conflits agropastoraux au Nord-Ouest et au Grand Nord par exemple.
Intensification des feux de brousse et conflits agriculteurs/éleveurs.	Phénomènes permanents et en pleine croissance.

Source: élaboré par les auteurs.

Figure 15. Evolutions comparées des forêts et de la population

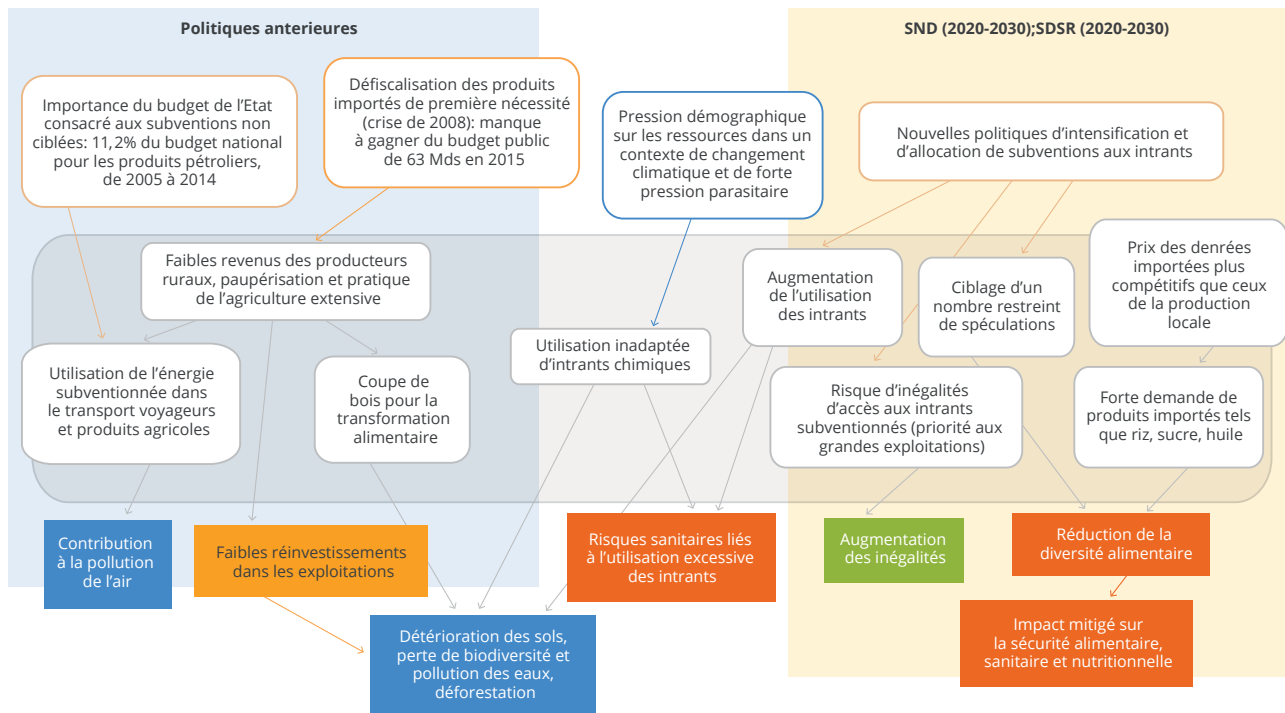


Source: FAO, 2018.

La figure 15 montre comment l'augmentation des superficies cultivées s'est effectuée en grande partie au détriment des forêts face à la pression de la croissance démographique et la quête de terres fertiles, en l'absence d'un investissement conséquent dans la fertilité des sols. Au cours de cette évaluation, les enquêtes de terrain ont démontré que l'agriculture itinérante sur brûlis était la principale forme ayant permis l'augmentation des productions agricoles, en particulier dans la culture du cacao. D'autres moteurs de la déforestation proviennent de la consommation de bois-énergie, l'exploitation forestière illégale et les grands projets structurants tels que les ports, les barrages hydro-électriques et les routes. La nécessité d'effectuer des arbitrages entre ces différentes options s'avère indispensable si l'on souhaite atteindre les multiples objectifs des systèmes alimentaires.



Figure 16. Aperçu sur la question de durabilité de l'intensification de la production en vue des dimensions environnementales, d'équilibre territorial et d'équité



Source: élaboré par les auteurs.

Identification de leviers pour une prise en compte des dimensions environnementales, territoriales et d'équité dans la mise en œuvre des politiques d'intensification

Les ressources naturelles potentielles (en eau, forestières, énergie solaire) peu valorisées¹² peuvent constituer un moteur ayant des implications positives sur les leviers susceptibles d'être actionnés, parce qu'il élargit la gamme d'options et d'opportunités pour un développement des systèmes alimentaires spécifiques à chaque terroir au sein des cinq zones agroécologiques du pays.

La réalisation des objectifs d'intensification durable et d'amélioration de la productivité des systèmes alimentaires nécessite une prise en

compte effective du caractère multidimensionnel des systèmes alimentaires. En effet, les critères de durabilité des écosystèmes, d'équité sociale et d'équilibre territorial doivent aiguiller la priorisation et le choix des investissements car ils garantissent également la rentabilité économique à long terme. Une telle approche permettrait d'atténuer les effets pervers inhérents aux politiques d'intensification. Ainsi, pour une mise en œuvre efficace et inclusive des politiques incitatives prônées, il est proposé d'actionner les leviers suivants:

- Promouvoir une gestion intégrée des forêts à des fins de préservation, afin qu'elles puissent continuer à fournir les services écosystémiques nécessaires à la durabilité des systèmes alimentaires.

¹² Moteur rajouté après concertation entre les experts lors de l'atelier de restitution aux parties prenantes, vu l'important potentiel sous-exploité dont dispose le Cameroun en ce qui concerne ces ressources.



- Promouvoir une démarche d'agroécologie et de développement des services écosystémiques susceptibles de garantir la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau potable, la connexion aux réseaux d'assainissement, la gestion des bassins versants et la protection des zones inondables ; la structuration et l'assainissement des marchés) dans la planification et la mise en œuvre des projets et programmes relatifs aux systèmes alimentaires.
 - Allouer les ressources au niveau décentralisé en priorité vers les territoires qui présentent un déficit en termes d'investissements. Affiner le ciblage vers les petits producteurs et les opérateurs, en particulier les femmes et les jeunes, en réorientant le champ des subventions vers le renforcement des capacités en vue d'une meilleure insertion de ces acteurs dans les systèmes alimentaires camerounais grâce à la fourniture de filets de sécurité productifs. De manière générale, ce levier concerne les subventions considérées comme moteur, déjà préconisées et budgétisées par la Stratégie nationale de développement 2020-2030. L'implication des Collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans ce processus de réallocation des ressources est un élément critique.
 - Développer des sources alternatives d'énergie renouvelable afin de contribuer à la lutte contre la déforestation et l'émission de CO₂. Ces énergies seront développées sur la base du potentiel existant: énergie solaire, énergie éolienne, énergie hydroélectrique¹³ et bioénergie à partir des résidus de récolte, de déchets et de la biomasse.
 - Optimiser les transports: un aspect essentiel en ce qui concerne l'épuisement des ressources. Souvent la qualité du transport dépend des ressources financières disponibles pour chaque opérateur et de la praticabilité des chemins et routes. L'utilisation de moyens de transport avec plus de capacité de charge de produit est à favoriser plutôt que d'autres systèmes comme les motos et les pick-up quand les routes sont praticables pour les premiers.
 - Adopter une stratégie multisectorielle de mise en œuvre de programmes et projets de développement, où les dimensions territoriales, environnementales, socio-économiques, de sécurité alimentaire et nutrition sont prises en compte de manière inclusive, avec l'adoption d'indicateurs de suivi et d'impact spécifiques qui rendent compte de l'efficience et de l'efficacité de ces programmes.
- Une des conditions de réussite de ce levier, certes global, serait que les décideurs, en partenariat avec les acteurs, se penchent sur son opérationnalisation au niveau territorial et décentralisé.
- Mettre en place un mécanisme multisectoriel et intégré de gestion des risques climatiques, de marché, de sécurité alimentaire et sanitaire composé de pôles urbains et de pôles ruraux interconnectés, pour faire face aux risques de catastrophes pouvant impacter les systèmes alimentaires (par exemple en cas de rupture des systèmes d'approvisionnement comme ce fut le cas au début de la pandémie du Covid-19).
- D'autres leviers tout aussi importants ont été identifiés par les participants durant l'atelier de validation de l'étude: (1) l'agroécologie pour atténuer les mesures d'intensification suggérées et conduire à la durabilité des systèmes de production; (2) le renforcement du dispositif de formation des producteurs à la base (formation sur mesure, formation des formateurs, appui-conseil, voyages d'études, etc.) en mobilisant les outils adaptés (fiches techniques, champs-écoles de producteurs [CEP]¹⁴); (3) la transformation des produits agricoles; (4) le renforcement de la recherche-développement en partenariat avec les institutions de recherche, les écoles de formation, universités, entreprises et le Gouvernement.

¹³ Il est certain que les effets attendus de la production de l'énergie hydroélectrique ne seront qu'à moyen-long terme.

¹⁴ Champs-écoles de producteurs: approche participative initiée par la FAO pour le renforcement des capacités des communautés en vue d'augmenter leur production agricole et leurs moyens d'existence de manière durable et adaptée au contexte local.



La mise en œuvre du levier sur l'agroécologie pourrait se heurter à un faible taux d'adoption ou à un rejet des techniques proposées du fait d'une productivité moindre des cultures et d'une

demande en main d'œuvre importante. Ainsi, un appui des pouvoirs publics en termes de subventions pourrait s'avérer indispensable pour rendre son adoption à grande échelle effective.

Question clé de durabilité 3: Les femmes camerounaises ont-elles un statut et un accès aux ressources qui leur permettent d'être actrices à part entière des systèmes alimentaires ?

Le secteur agricole camerounais emploie 70 pour cent de la population active du pays parmi lesquels près de 72 pour cent sont des femmes engagées dans la production de cultures vivrières. Elles sont aussi présentes dans les cultures commerciales des exploitations familiales comme main d'œuvre familiale, dans les usines agroindustrielles majoritairement comme ouvrières et dans d'autres sous-secteurs tels que la commercialisation, le transport, la transformation (produits vivriers, sous-produits du cacao, poisson, PFNL, entre autres).

En plus de toutes ces activités, elles assument la plupart des activités domestiques (notamment cuisiner ou prendre soin des enfants et des personnes âgées). De plus, les femmes sont confrontées à de nombreuses difficultés et contraintes: accès aux ressources productives difficile, accès inégal par rapport aux hommes dans divers domaines (éducation, santé, droits économiques, droits politiques et prise de décision) (Brun, 2019). De plus, elles ne bénéficient pas des ressources provenant de la vente des cultures commerciales des exploitations familiales et sont concurrencées par les hommes dans leurs activités génératrices de revenu (cultures vivrières commercialisables, transformation artisanale...). Alors que 37,5 pour cent de la population nationale vit sous le seuil de pauvreté en 2014, ce taux s'élève à 51,5 pour cent pour les femmes, et 79,2 pour cent d'entre elles sont sous-employées.

L'absence d'infrastructures et d'équipements adéquats et le faible accès aux crédits et subventions pour leurs activités de transformation

et de commercialisation (produits vivriers, cacao, poisson, PFNL, entre autres) sont en grande partie responsables des produits aux standards de qualité et d'hygiène insuffisants qu'elles proposent à la consommation. À cela s'ajoutent des pertes importantes en produits que ces activités occasionnent. La grande majorité de ces femmes ne jouit pas de revenus élevés et le peu qu'elles gagnent est consacré aux dépenses alimentaires et aux enfants (éducation, soins de santé). Il y a ainsi persistance d'une situation de précarité associée à de faibles moyens de subsistance, qui se traduit aussi par une vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire et de santé.

On peut noter que le Cameroun a enregistré des progrès notables au niveau de la législation concernant les droits des femmes (AFD, 2020). De nombreux engagements et initiatives montrent aussi une volonté politique affirmée de promouvoir leurs droits notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le protocole aux droits des femmes dit protocole de Maputo, entre autres. Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) est spécialement dédié à la défense des droits des femmes et à l'application des instruments juridiques relatifs à leur protection. Il bénéficie de projets spécifiques financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) portant sur l'autonomisation économique des femmes ou le renforcement du pouvoir économique des femmes vivant le long de corridors transfrontaliers.

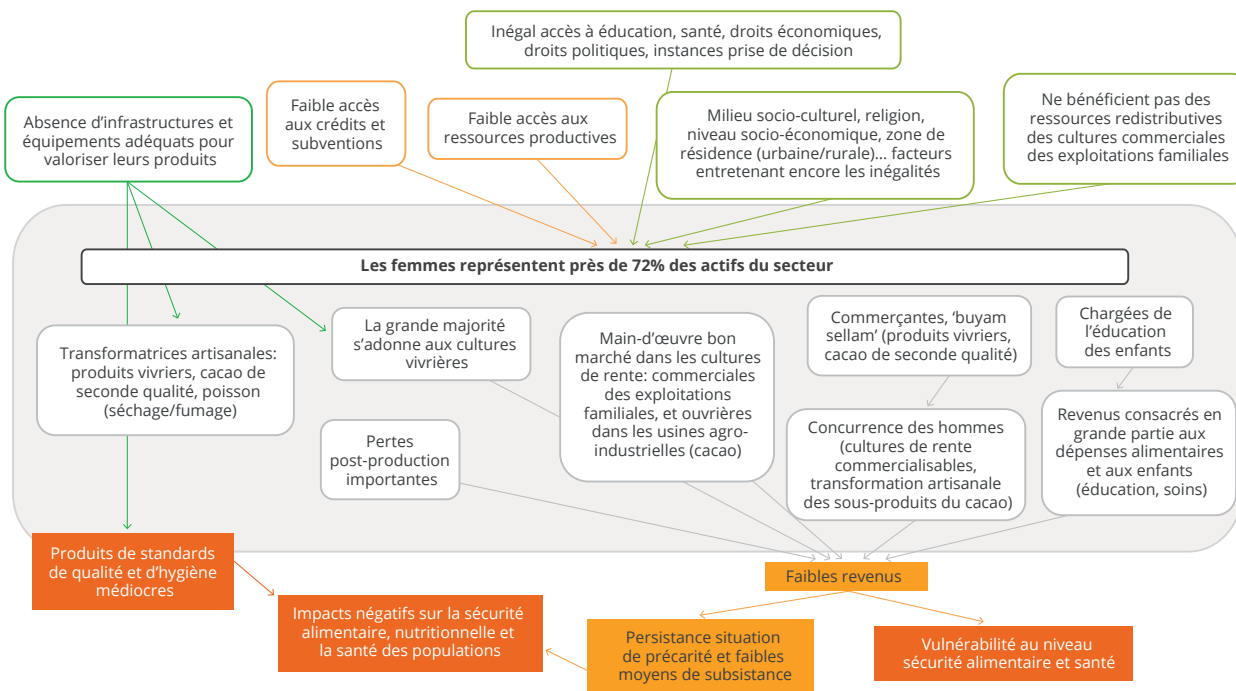


Force est de constater cependant qu'il existe encore de nombreux facteurs entretenant des inégalités en défaveur des femmes tels que le milieu socio-culturel, la religion, le niveau socio-économique ou la zone de résidence (urbaine/rurale). Des inégalités exacerbées dans les situations de conflits que connaissent actuellement les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord (AFD, 2020).

publiques mises en œuvre, plusieurs partenaires au développement du Cameroun, prennent en compte, à des degrés variables et divers, cette volonté de reconnaissance du statut et des droits des femmes en tant qu'actrices à part entière des systèmes alimentaires. L'AFD a notamment appuyé un certain nombre de projets dans ce sens (AFD, 2020) ainsi que la Banque Mondiale qui a recensé des initiatives pour combler les inégalités d'opportunités (Dixon et Ghanem, 2019).

Parallèlement ou en complément des politiques

Figure 17. Aperçu de la durabilité de l'accès des femmes aux ressources productives



Source: élaboré par les auteurs.

Identification de leviers pour l'amélioration durable du statut des femmes et leur accès aux ressources

Il est important de reconnaître la maîtrise d'ouvrage des femmes dans leurs initiatives et activités en lieu et place de considérations qui les réduisent trop souvent au rôle de bénéficiaires d'appui. À cet effet, durant l'atelier de validation de l'étude tenu à Yaoundé, le 6 août 2021, les

parties prenantes ont tenu à préciser que les femmes camerounaises ont un statut certain qui leur permet d'être actrices à part entière des systèmes alimentaires. Cependant, leur accès aux ressources mérite d'être renforcé. On peut noter à ce sujet le «Projet Genre et Route» (ONU Femmes, 2019), projet routier de 200 kilomètres reliant les villes de Batchenga, Ntui et Yoko dans le centre du Cameroun. Cette route traverse des exploitations agricoles, des forêts, des plans d'eau



et des terres pastorales qui soutiennent l'économie majoritairement agraire de près de 40 villages et trois villes. Ce projet d'ONU Femmes, financé par la Banque de développement des États de l'Afrique centrale et le Gouvernement camerounais vise à atteindre au moins 20 000 femmes des communautés rurales établies aux abords de la route. Il leur apporte des compétences financières et entrepreneuriales ainsi que des techniques agricoles améliorées et il leur facilite l'accès aux services publics et au droit foncier. Des exemples concrets d'autonomisation des femmes et d'amélioration de leurs activités sont observés dans plusieurs domaines: écoulement facilité des productions, gérance de *call box*¹⁵, restauration, pisciculture... Sans une mise à l'échelle de telles initiatives, le Cameroun rencontrera des difficultés à réaliser des avancées significatives en matière de développement durable, notamment dans le domaine des systèmes alimentaires.

Pour avancer dans cette direction, des pistes et leviers sont suggérés:

- Favoriser et soutenir la constitution d'associations ou de coopératives de femmes entrepreneures dans les différents secteurs ou domaines dans lesquels elles exercent leurs activités pour soutenir la mutualisation de leurs initiatives, leur parole collective et leur autonomie (Grown et Bousquet, 2020). Il s'agira entre autres de:
 - proposer des programmes d'apprentissage et de formation qui permettent aux femmes d'améliorer leurs capacités techniques et la gestion de leurs activités;
 - mettre un accent particulier sur le développement et le renforcement des fonctions organisationnelles, économiques et politiques des associations, coopératives ou groupements constitués.
- Susciter et encourager la mise en relation des femmes et de leurs associations, coopératives ou groupements avec les autres acteurs en amont et en

aval de leurs activités, dans une démarche chaîne de valeur. Cela devra permettre notamment:

- la contractualisation sur la base de cahiers de charges et de chartes de qualité des produits définis d'un commun accord;
- la contractualisation entre des acteurs de l'agroindustrie et les associations, coopératives ou groupements d'intérêts (économiques) constitués à cet effet.

Les conditions de succès de ces leviers passent nécessairement, selon les parties prenantes des systèmes alimentaires camerounais, par des programmes de sensibilisation, de communication et des mesures incitatives impliquant les collectivités locales dans leur mise en œuvre. À cet effet, la valorisation de la profession d'agricultrice, à travers la sensibilisation et la communication sur leur contribution aux systèmes alimentaires, est primordiale pour les parties prenantes. Elles insistent sur la nécessité d'améliorer et d'appliquer les textes de lois et règlements en faveur des femmes et de faciliter leur accès au crédit.

L'activation de ces leviers pourra s'inspirer de projets initiés à l'échelle globale ou régionale qui promeuvent l'autonomisation des femmes et la réduction des écarts entre les sexes, notamment en matière de santé, éducation, facilitation de l'accès à la terre et aux ressources en général, productives ou non (accès aux crédit, etc.) et la sphère économique avec, entre autres, le projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD).

De telles initiatives d'autonomisation et les évolutions souhaitées peuvent cependant être freinées par des obstacles socio-culturels, des coutumes ou des pratiques religieuses encore observées dans nombre de régions du pays, en particulier celles du Nord.

¹⁵ Petite boutique ambulante où il est proposé de passer des appels sur téléphone portable rechargé à l'énergie solaire.



Question clé de durabilité 4: Comment la performance des systèmes alimentaires camerounais peut-elle durablement contribuer à la réduction des inégalités en milieu urbain et de la pauvreté en milieu rural ?

La croissance économique au Cameroun s'est traduite par une réduction de la pauvreté au niveau national, avec des implications différenciées entre les milieux ruraux et urbains, ainsi qu'entre les villes en fonction de leur importance. Cette réduction de la pauvreté au niveau national n'a pas bénéficié au milieu rural où elle s'est plutôt aggravée, passant de 52 à presque 57 pour cent entre 2001 et 2014. La croissance n'a pas été inclusive et s'est accompagnée d'une aggravation des inégalités en milieu urbain mesurée par le coefficient de Gini qui est passé de 40 à 44 pour cent entre 2001 et 2014 malgré une légère amélioration en 2007 (INS, 2015).

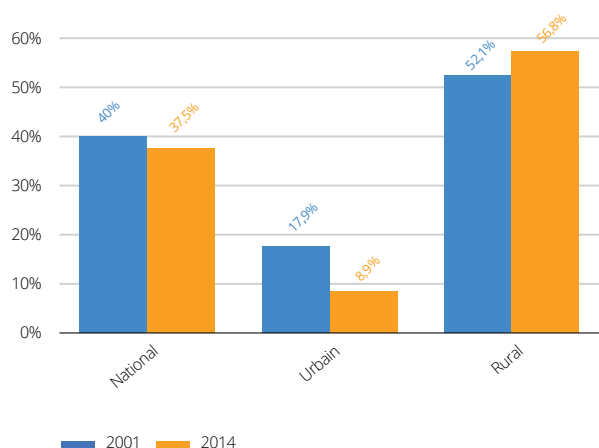
Ainsi, la consommation des 20 pour cent les plus pauvres a été réduite de 6,2 à 4,7 pour cent tandis que celle des 20 pour cent les plus aisés a augmenté de 48,7 à 50,6 pour cent au cours de la période. (Voir figure 19).

En milieu rural, la faiblesse de la croissance économique et des investissements dans les

services sociaux de base, ont creusé les inégalités socio-économiques existantes, et ceci explique l'aggravation de la pauvreté rurale. La pauvreté rurale connaît aussi des disparités régionales. Les Régions de l'Extrême-Nord (74,3 pour cent), du Nord (67,9 pour cent), du Nord-Ouest (55,3 pour cent) et de l'Adamaoua (47,1 pour cent), sont celles qui enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés, au-dessus de la moyenne nationale (37,5 pour cent). Le Septentrion est la région avec la plus grande proportion de ménages utilisant des sources d'eau non potables (48 pour cent). Dans cette même région, environ quatre ménages sur dix ne sont pas satisfaits de leur approvisionnement en eau. Pour l'assainissement, environ un tiers des ménages utilisent des toilettes non-améliorées (PAM, 2021). L'ensemble de ces contraintes sont lourdes d'implications pour les systèmes alimentaires de ces régions.

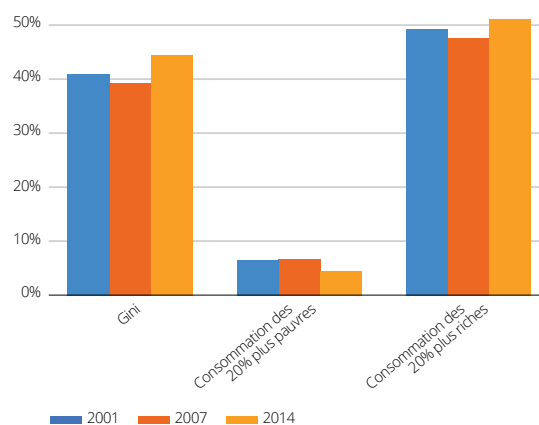
La présente question de durabilité consiste à analyser la manière dont la faible performance des systèmes alimentaires camerounais a pu contribuer à un tel résultat, et à identifier les

Figure 18. Evolution de la pauvreté



Source: INS, 2015.

Figure 19. Evolution du coefficient de Gini et de la consommation



Source: INS, 2015.



leviers à actionner pour qu'une amélioration de cette performance puisse contribuer à réduire les inégalités en milieu urbain et la pauvreté en milieu rural.

L'évolution récente de l'urbanisation au Cameroun se caractérise par une forte croissance urbaine qui est de plus de 3,5 pour cent annuellement. En 2020, 57 pour cent de la population vit en milieu urbain, avec l'apparition de trois pôles de développement urbain: 1) au Centre avec Yaoundé et une grappe de 54 villes satellites environnantes (Tchindjang *et al.*, 2019); 2) Douala dans la province du Littoral draine un nombre de villes reliées aux bassins cacaoyer et caféier et de production vivrière, en plus des activités portuaires et économiques; 3) au Grand Nord, une dynamique d'urbanisation s'est mise en place avec un ensemble de villes de moyenne importance, à la fois agricoles et commerciales, dominées par les capitales régionales: Garoua, Maroua et Ngaoundéré (Zieba, 2014). Situées entre les zones frontalières avec le Tchad et le Nigéria, d'importantes opportunités de transformations des systèmes alimentaires se présentent ainsi avec un essor des productions vivrières (riz, oignons, maïs) et de produits de la pêche et de l'élevage dans le sillage de la production cotonnière. Cette problématique plus spécifique au coton sera examinée dans la sixième question clé de durabilité.

Deux niveaux d'inégalités sont observés dans les processus d'urbanisation. Les inégalités qui se creusent à l'intérieur des grandes métropoles, et celles qui persistent entre les grandes métropoles et les villes secondaires.

Le dynamisme des grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé suscite des opportunités d'emplois formels dans plusieurs secteurs, notamment ceux de l'industrie, de la construction et des services – en particulier ceux liés au transport, au stockage, à la transformation et à la distribution et commercialisation de produits alimentaires.

Ces secteurs ont connu une forte expansion portée aussi en grande partie par le secteur informel. La croissance urbaine a en effet favorisé le développement de l'aval des systèmes alimentaires, notamment les produits transformés artisanaux et industriels et le secteur de la restauration.

Dans la région du Centre, la ville de Yaoundé à elle seule, concentre 90 pour cent des emplois tertiaires et 79 pour cent des emplois industriels de la région, créant ainsi un grand déséquilibre et une asymétrie territoriale avec les villes secondaires dont elle dépend aussi pour son approvisionnement alimentaire (Zieba, 2014). Compte tenu du pouvoir d'achat relativement plus élevé des citoyens de cette métropole et de leur nombre, les opérateurs ont tendance à privilégier les services d'approvisionnement alimentaires de la métropole, au détriment de ceux des villes secondaires qui pourtant, jouent un rôle majeur dans la connexion des systèmes alimentaires urbains aux lieux de production. Bien que ces villes secondaires aient connu une forte croissance démographique, les revenus de leurs habitants sont bien moindres car fournis essentiellement par le secteur informel et la fonction publique. Dans ce contexte, leurs systèmes d'approvisionnement alimentaires ont plutôt eu tendance à se détériorer ou restent dépendants des métropoles et autres centres.

Deux cas pour illustrer cette problématique: Dschang dans la région de l'Ouest et Ngaoundéré, capitale régionale de l'Adamaoua. L'approvisionnement de capitales régionales telles que Ngaoundéré en produits frais s'effectue sur de grandes distances dans des conditions ne garantissant pas la qualité des produits arrivés à destination. La majorité des commerçants qui ravitaillent la ville de Ngaoundéré en œufs, les font venir de Bafoussam ville de l'Ouest distante de près de 800 kms. De même, dans la ville de Dschang située à l'Ouest, certaines denrées ne sont plus disponibles pendant une période de l'année du fait du transfert après

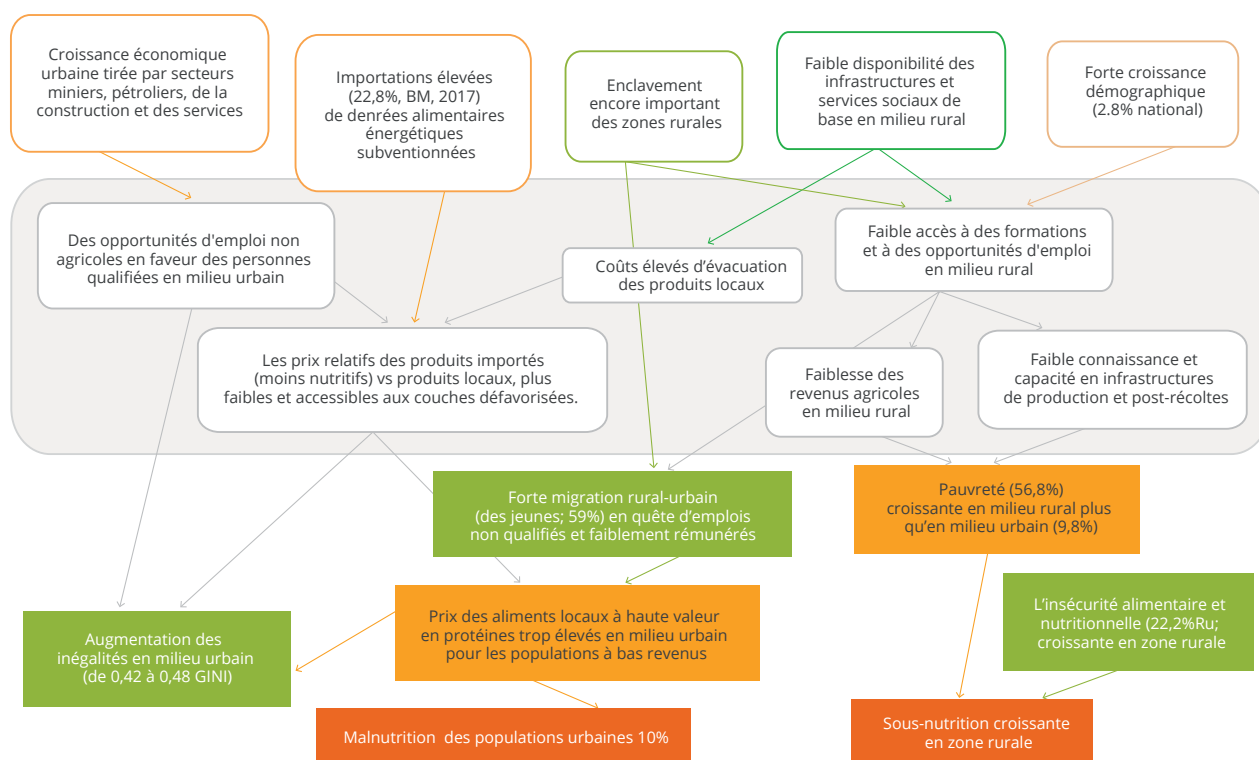


regroupement des produits en provenance des zones agricoles environnantes vers Douala ou Yaoundé au détriment de l'approvisionnement de la population locale.

Ces villes secondaires deviennent donc soit des centres de regroupement des cultures commerciales et vivrières, soit des points de chute d'une production excédentaire en quête de marchés comme c'est le cas pour les œufs à Ngaoundéré. Cependant, ces localités manquent

cruellement d'infrastructures adéquates pour remplir les fonctions de production de denrées devant bénéficier de circuits courts, de centres de regroupement, de stockage et de conditionnement, voire de transformation primaire de produits agricoles. Des opportunités d'emplois décents pour les populations de ces localités ne sont ainsi pas exploitées faute d'investissements publics conséquents pouvant appuyer les initiatives des opérateurs des systèmes alimentaires.

Figure 20. Aperçu de la durabilité des systèmes alimentaires face aux inégalités croissantes en milieu urbain et à la pauvreté croissante en milieu rural



Source: élaboré par les auteurs.

Identification de leviers pour réduire les inégalités en milieu urbain et la pauvreté en milieu rural grâce à une amélioration de la performance des systèmes alimentaires camerounais

L'urbanisation est une source de demande alimentaire en plein essor avec des modifications dans les régimes alimentaires. Les réponses à y apporter se confrontent à un quadruple défi qui consiste à prendre en compte les dimensions



spatiales et territoriales, les dimensions socio-économiques, de sécurité alimentaire et nutrition, et environnementales. En particulier, le défi de réorientation de la production vers une alimentation saine et nutritive implique de nouvelles opportunités d'emplois et d'innovations dans les systèmes alimentaires. Quelques leviers sont proposés:

- Renforcer les systèmes de gouvernance alimentaire au niveau territorial, en prêtant assistance aux municipalités et collectivités territoriales dans l'organisation et la planification de leurs systèmes alimentaires.
- Définir des politiques de zonage qui permettent d'identifier des niveaux de cohérence des territoires en termes d'acteurs, de champs d'actions, et d'administration des territoires. Ces politiques de zonage devraient aussi permettre de formuler des politiques transversales dans lesquelles les quatre dimensions des systèmes alimentaires sont prises en compte de manière intégrée.
- Réviser l'allocation des budgets consacrés aux services sociaux de base, à la santé, à l'éducation et à la formation – y compris les innovations technologiques – afin de renforcer le développement du capital humain au niveau territorial et local, en ciblant les régions les plus défavorisées, les petits producteurs et les acteurs informels en amont et en aval des systèmes alimentaires camerounais.
- Une modification de la structure des dépenses sociales devrait pouvoir s'opérer afin de couvrir les populations rurales et urbaines en situation de pauvreté et, en particulier, soutenir les activités des acteurs des systèmes alimentaires à l'aide de filets de sécurité productifs.
- Poursuivre l'acquisition de connaissances et le développement des compétences grâce à la formation professionnelle des populations, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes dans les métiers des systèmes alimentaires (surtout dans les domaines de l'innovation, des nouvelles technologies et des infrastructures) aussi bien au milieu urbain que rural.

Effets attendus, risques, conflits d'intérêts et facteurs de blocage:

- En ce qui concerne la structuration des systèmes alimentaires, il faudra procéder à des arbitrages dans le choix des options d'investissement:
 - la préservation des ressources naturelles;
 - l'amélioration du statut nutritionnel des populations;
 - la création d'emplois décents;
 - l'équité territoriale en termes d'investissements dans les infrastructures et services sociaux de base.





Question clé de durabilité 5: L'accès à la terre est-il équitable et durable pour toutes les catégories d'acteurs des systèmes alimentaires ?

Dans la plupart des systèmes agraires africains, l'accès équitable et durable à la terre est une préoccupation régulièrement exprimée par les populations rurales pour garantir un accès inclusif aux ressources. Cette préoccupation devient une revendication récurrente chez les groupes vulnérables ou défavorisés (tels que les ethnies marginalisées ou les individus à faibles revenus) et les personnes qui ne sont pas souvent associées aux instances de décisions quant à l'utilisation de ces ressources, comme c'est le cas pour les femmes et les jeunes.

Au Cameroun, où seulement 20 pour cent du territoire sont consacrés aux productions végétales et à l'élevage, la question se pose avec d'autant plus d'acuité que la plupart des acteurs concernés par la terre décrient la législation foncière existante et réclament sa réforme. En effet, la dernière grande réforme foncière a eu lieu en 1974. L'état actuel sur la question permet de faire plusieurs constats qui sont restitués ci-dessous.

Divers moteurs sont considérés dans ce défi de durabilité: les droits coutumiers, l'immatriculation individuelle sous la condition de «mise en valeur visible¹⁶», l'inexistence d'un système cadastral...

Les groupes vulnérables tels que les communautés autochtones, les femmes et les jeunes ne sont pas protégés de façon adéquate par les lois foncières et sectorielles en vigueur, qui enregistrent un nombre important d'investissements fonciers à grande échelle. Ce qui engendre diverses situations: intérêts commerciaux sur les terres communautaires, conflits d'usage divers, insécurité foncière, réduction des opportunités d'accès des petits producteurs, femmes et jeunes...

Pourtant, une réforme foncière est en cours depuis 2011 et plusieurs partenaires au développement du Cameroun dont le projet LandCam, des organisations non-gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile (OSC), se mobilisent pour faire des recommandations et propositions allant dans le sens de répondre aux aspirations et besoins de tous. Le projet LandCam vise spécifiquement à:

- sécuriser les droits liés aux terres et aux ressources et améliorer la gouvernance foncière dans la période allant de 2017 à 2021;
- créer de nouveaux espaces de dialogues inclusifs multi-acteurs en faisant ressortir les enseignements qui proviennent du terrain, et diffuser les enseignements au niveau national et international.

Diverses pistes sont explorées: l'accès aux ressources des plus vulnérables, la légalité et la légitimité des concessions accordées, la gestion des conflits, les droits d'usage des peuples autochtones et des populations marginalisées, les concessions faites aux gros capitaux, pour en citer quelques-unes.

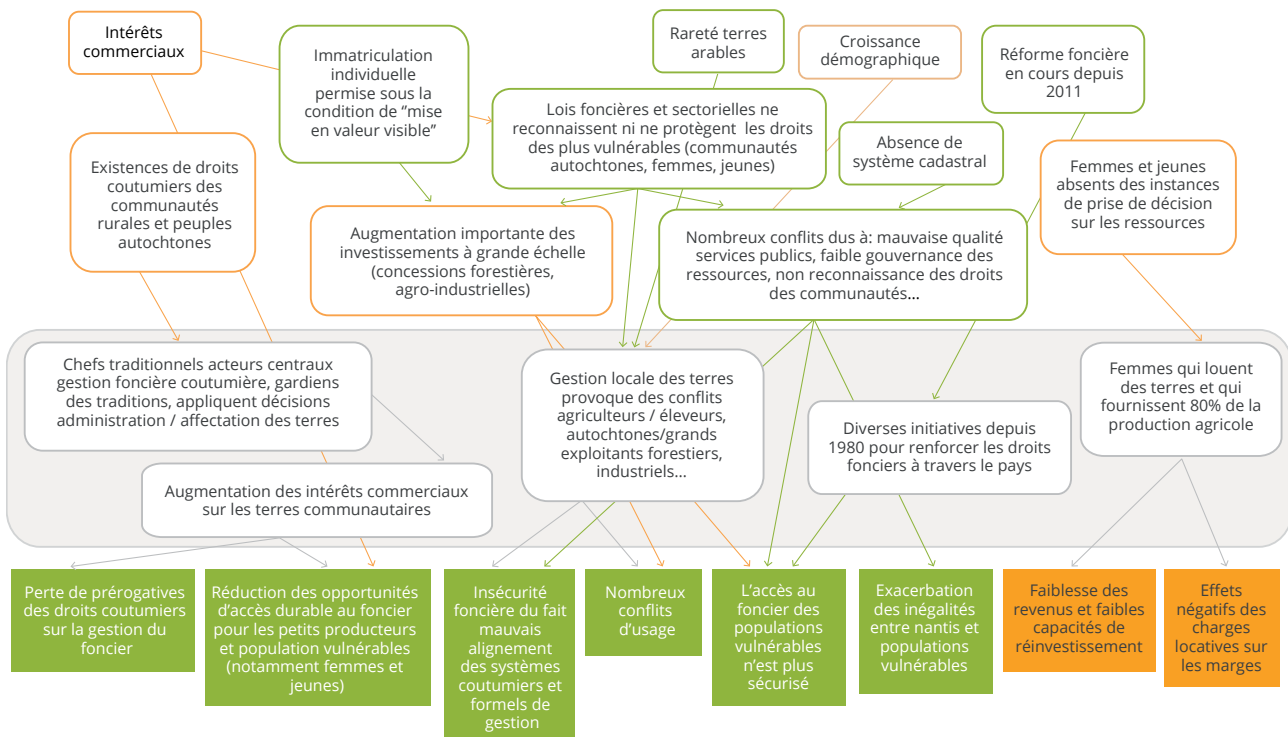
Parallèlement, des mesures et politiques ambitieuses sont envisagées à travers la SND 2020-2030 et la SDSR-PNIA 2020-2030 principalement. La volonté de faire aboutir le processus de réforme foncière est affichée dans ces deux documents stratégiques notamment en révisant le cadre légal et réglementaire régissant le domaine foncier. Il est ainsi prévu plusieurs actions:

¹⁶ Bien que les ordonnances de 1974 prévoient la possibilité de devenir propriétaire foncier, certaines des conditions d'accès à la propriété sont discriminatoires. Par exemple, l'immatriculation n'est possible que pour des terres présentant des mises en valeur (à savoir, des bâtiments réalisés en dur et présentant des signes visibles d'usage) datant d'avant la date du 6 juillet 1974. Cela exclut les peuples autochtones et les éleveurs (semi) nomades, dont le mode de vie ne laisse généralement pas de traces durables sur le milieu naturel, ou encore les jeunes, qui ne pourraient justifier de l'existence d'une mise en valeur antérieure à juillet 1974 (Nguiffo et Seigneret, 2021).



- o la sécurisation foncière des ménages agricoles (40 pour cent en 2025, 70 pour cent en 2030);
- o la promotion d'un accès transparent, sécurisé et équitable au foncier dans les investissements prévus;
- o la finalisation et la mise en œuvre de la réforme foncière et du code rural avec un accent sur l'accès sans restriction des femmes et des jeunes au foncier selon 12 axes d'intervention.

Figure 21. Aperçu de la durabilité de l'accès à la terre



Source: élaboré par les auteurs.

Quelques leviers pour l'amélioration de l'accès équitable au foncier

Cette question de durabilité constitue un enjeu important pouvant se décliner sous différents aspects: incitation à l'investissement agricole, facilitation de l'accès au crédit pour pérenniser la production, développement de marchés fonctionnels, sécurisation de l'accès à la terre pour ceux qui n'en possèdent pas, ou encore transfert de terres de la part de ceux qui en possèdent et qui ne les utilisent pas.

Aussi, les deux leviers proposés pour aider à résoudre cette question de durabilité ont été jugés adaptés et efficaces pour:

- o Mettre en place des dispositifs de concertation inclusifs entre autorités coutumières, collectivités territoriales décentralisées et communautés locales permettant la pleine participation des populations à la gestion des terres.
- o Favoriser l'exercice de prérogatives des communautés locales et autorités coutumières sur la gestion des ressources, l'immatriculation des



terres agricoles et rurales et leur participation aux délibérations concernant les décisions de bail par l'État et ses structures décentralisées.

De l'avis des parties prenantes sur la question, ces leviers seront toutefois tributaires de l'enregistrement informatisé du système foncier. Un des premiers impacts attendus de cette mesure serait certainement une meilleure transparence dans les textes et règlements concernant la gestion du foncier et l'attribution des terres, et un meilleur suivi de leur mise en œuvre.

Les conditions de succès de ces leviers sont liées aux actions de sensibilisation (au niveau des communautés, des collectivités locales et des autorités politiques), à la gouvernance (locale, dispositif d'information) et à l'harmonisation des cadres légaux qui devrait résulter des processus et dispositifs de concertation.

Les intérêts partisans (politiques, économiques, socio-culturels, coutumiers...) peuvent constituer des risques d'obstruction dans l'évolution des processus de réforme prônés.

Question clé de durabilité 6: Les systèmes de production du cacao et du coton contribuent-ils à un développement équilibré des systèmes alimentaires territoriaux ?

Cette question clé de durabilité est liée aux zones de production à dominance cacaoyère et cotonnière. Ces deux produits occupent une place importante dans l'économie camerounaise et dans les systèmes alimentaires, du fait de leur caractère à la fois historique (introduction durant la période coloniale) et socio-culturel, par le nombre de personnes occupées directement ou indirectement et les effets induits sur les systèmes alimentaires de ces régions. De plus, ces deux produits figurent sur une liste d'une quinzaine de produits¹⁷ sur lesquels le Gouvernement du Cameroun base sa stratégie de croissance agroindustrielle dans les dix années à venir. Ces productions structurent aussi bien les activités de l'aval que les espaces dans lesquels ils se sont développés. Ainsi, leur empreinte tant environnementale que territoriale, socio-économique ou culturelle, est cruciale. C'est à partir de toutes ces considérations qu'il est possible d'analyser leurs contributions respectives à des systèmes alimentaires territoriaux durables et équilibrés, voire inclusifs.

Système de production du cacao

Place du cacao dans l'économie camerounaise

Alors que le principal bassin de production du cacao se situait historiquement dans la région du Sud-Ouest et du Littoral, il s'étend actuellement à sept régions sur dix¹⁸ du Cameroun avec une forte concentration dans la partie septentrionale de la région du Centre, en zone de savane. Plusieurs raisons expliquent cette extension de la culture cacaoyère: la pression démographique et le morcellement des parcelles, la recherche de terres plus fertiles en zone forestière et, plus récemment, les problèmes sécuritaires au Sud-Ouest et au Nord-Ouest. Une autre raison liée au développement du cacao durable sans déforestation a motivé le déplacement de la culture du cacao en zone de savane.

La production de cacao a atteint 241 000 tonnes au cours de la campagne 2018-2019. Sa part dans le secteur primaire est de 6,25 pour cent et près de 600 000 exploitants se consacrent à sa culture. On note cependant que seuls 32 pour cent des profits de la filière vont aux petits producteurs tandis que les exportateurs captent 66 pour cent

¹⁷ Ces produits sont le riz, le maïs, le cacao/café, la canne à sucre, la noix de palme, l'hévéa, et parmi les cultures vivrières à transformation artisanale; le sorgho, le manioc, la pomme de terre, la banane, le plantain, le lait, le miel, le poisson, la viande, le bois et les produits forestiers non ligneux.

¹⁸ Sud-Ouest, Sud, Littoral, Est, Nord-Ouest, Centre, Ouest



de ces profits (Lescuyer *et al.*, 2019). Bien que la libéralisation de la filière ait permis de relancer la production depuis une décennie, le cacao ne contribue qu'à hauteur de 0.9 pour cent au PIB national (2018)¹⁹. L'objectif du Gouvernement du Cameroun est de tripler la production nationale en 2030, en mettant l'accent sur une amélioration des rendements, la mise en place de nouvelles plantations et l'encadrement de proximité des opérateurs.

Cependant, cet objectif de triplement de la production de cacao pourrait entraîner une dégradation croissante des forêts, à moins que la productivité ne puisse être augmentée dans les exploitations existantes et que des pratiques agroforestières se développent dans les zones de savane. (CAFI, 2021).

C'est ainsi que depuis 2018, le Gouvernement du Cameroun s'est engagé sur la voie de la promotion d'un cacao « Zéro Déforestation ». Trois formes d'appui ont été développées depuis une décennie. Des appuis publics, des partenaires et des appuis privés. Bien que la majorité des cacaoculteurs soient de petits producteurs exerçant leurs activités en forêt sans appui, l'agence de coopération allemande avait initié un projet d'appui à la cacaoculture en savane, en association avec d'autres produits vivriers, afin de limiter les plantations en forêt (Lescuyer *et al.*, 2019). Une autre forme d'appui est fournie par les exportateurs privés, sous la forme de conseils et de suivi à la production débouchant sur une certification. Quant aux appuis publics, ils consistent principalement en des subventions à la fourniture d'intrants et au suivi des itinéraires techniques.

Cependant, la majorité des petits producteurs ne bénéficient jusqu'à présent d'aucun appui. Ils emploient surtout une main-d'œuvre familiale et s'en remettent aux intermédiaires les plus offrants «bord-champ» (mode d'achat réalisé directement auprès de l'agriculteur sur les

lieux mêmes de production), en particulier aux «coxeurs» (intérmédiaires qui paient comptant au prix bas). En privilégiant ce mode de paiement, les petits producteurs renoncent à une rémunération plus importante en différé. Les grandes et moyennes exploitations qui représentent moins de 1 pour cent des producteurs, ont recours à une main d'œuvre bon marché résultant de l'afflux des réfugiés et déplacés internes. Par ailleurs, il est noté que les propriétaires de grandes exploitations bénéficient, entre autres avantages, de subventions utilisées pour rémunérer les salariés locaux bien que la rentabilité de leurs activités ne soit pas avérée (Lescuyer *et al.*, 2019).

Concernant la dimension sécurité alimentaire des ménages, le cacao se prête à des associations de cultures vivrières généralement pratiquées par les femmes, qui n'ont pas un accès facile au foncier et à la main-d'œuvre. Ce sont les cultures de banane, de plantain, de macabo, d'igname, de manioc ainsi que la cueillette de produits forestiers non ligneux qui contribuent à la diversification de l'alimentation. Ces productions ne sont cependant pas suffisantes pour assurer la continuité de la sécurité alimentaire des ménages qui se trouvent confrontés aux périodes de soudure durant lesquelles les revenus procurés par le cacao sont épuisés.

Sur le plan environnemental, trois défis majeurs sont à relever: 1) la déforestation provoquée par les petits producteurs sans appui et en forêt, et par les grandes exploitations; 2) l'empreinte carbone provoquée par le mode de transport à motos des fèves; 3) l'utilisation excessive de pesticides.

Les niveaux de rendements des grandes exploitations (0,15 T/ha) où de grands investissements ont été réalisés, sont plus faibles que ceux des petits producteurs (0,28 T/ha) (Lescuyer *et al.*, 2019). Dans ce contexte et dans la limite des informations disponibles à l'heure actuelle, l'option que représentent les grandes exploitations ne peut être considérée

¹⁹ Il y contribuait à près de 2 pour cent il y a deux décennies.



comme durable sur les plans environnemental et socioéconomique. L'augmentation des rendements par l'adoption de bonnes pratiques agricoles ainsi que le rajeunissement des plantations peuvent être un moyen de réduire les besoins de déforestation et de mise en culture de nouvelles cacaoyères. L'introduction de la cacaoculture de savane est également une voie prometteuse pour lutter contre la déforestation si elle s'accompagne d'une bonne diversification des productions, et donc d'un accompagnement conséquent.

Le transport à motos des fèves, deuxième défi majeur, exige un nombre de rotations très élevé par rapport aux quantités acheminées vers les lieux de fermentation. L'utilisation de moyens de transport avec plus de capacités de charge de produit est à favoriser.

L'organisation des producteurs en coopératives et leurs capacités de commercialisation et de gestion financière, de gestion et de manipulation des intrants (notamment les pesticides) et sur les itinéraires techniques, permettrait de renforcer le système de certification. Toutefois, ce dernier ne permet pas encore la traçabilité du produit jusqu'à son lieu de production car il s'agit d'un processus évolutif. Un renforcement des services de vulgarisation serait un atout majeur ainsi qu'un accès à des sources adéquates de financement.

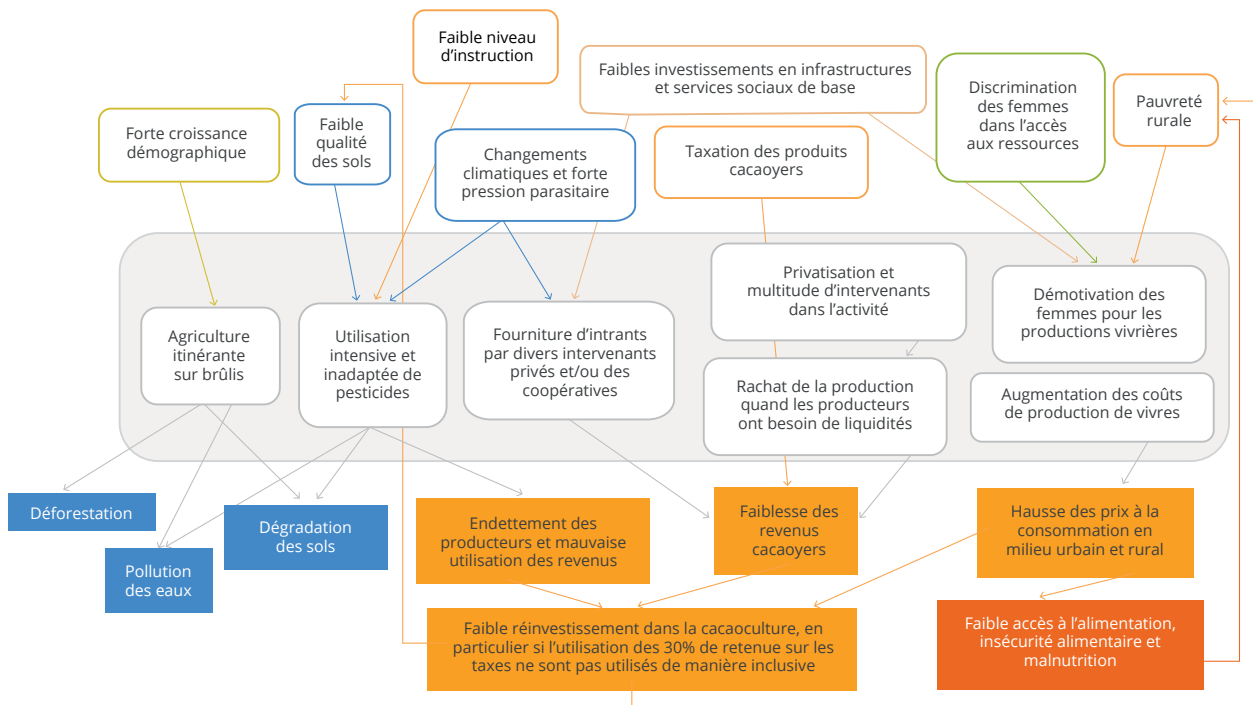
Une part plus importante des taxes retenues sur les revenus cacaoyers dans le cadre du Fonds de Développement du Cacao et du Café (FODECC) devrait être réinvestie par l'État dans ces types d'appuis aux petits producteurs. Un partenariat entre les acteurs de l'interprofession (cacaoculteurs, État, secteur privé (exportateurs, transformateurs, commerçants et négociants) et ONG) devrait permettre, dans le cadre de la feuille de route sans déforestation (The Sustainable Trade Initiative, 2021) d'assurer une meilleure qualité du produit, sa traçabilité et un meilleur rendement. Une meilleure rémunération et une amélioration des conditions de vie des cacaoculteurs et de leurs familles devraient s'ensuivre. Les conditions de travail seraient ainsi améliorées, excluant le travail des enfants et garantissant une meilleure fertilisation des sols ainsi que l'adoption de techniques d'agroforesterie appropriées. L'objectif d'élimination de la déforestation ne pourra être atteint que si toutes les conditions énoncées sont remplies.

Cependant les défis de durabilité se pose en termes d'un accroissement durable de la production cacaoyère sans déforestation; de normes de certification pour pouvoir exporter vers l'Europe dans un contexte de diversification des exportations vers les pays asiatiques; enfin en termes d'assurance de moyens d'existence décents aux familles de cacaoculteurs.





Figure 22. Aperçu de la durabilité du système cacaoyer



Source: élaboré par les auteurs.

Système de production cotonnier

Place du coton dans l'économie camerounaise

Le Cameroun occupe la cinquième place des pays exportateurs de fibre de coton en Afrique et la 12ème au niveau international. En 2017, la chaîne de valeur a contribué à 0,6 pour cent du PIB national et à 4,3 pour cent du PIB du secteur rural. La contribution des producteurs à la chaîne de valeur s'élève à 38,4 pour cent (Fok *et al.*, 2019).

Les 106 milliards de francs CFA de recettes d'exportation de coton fibre représentent 16,8 pour cent des exportations agricoles. Le coton procure des revenus à 2 millions de personnes (environ 30 pour cent de la population rurale), et il exerce un effet net d'entraînement sur les productions céréalières (avec la fourniture d'intrants).

La production cotonnière est pratiquée dans les régions de l'Extrême Nord, du Nord et de l'Adamaoua en association avec les cultures vivrières (mil-sorgho, oignons, arachides, riz, maïs, patates douces) et l'élevage de bovins et de petits ruminants. Cependant, ces régions sont les plus pauvres du Cameroun avec les taux d'instruction les plus bas et une forte insécurité alimentaire aggravée par la crise sécuritaire et les conflits agriculteurs-éleveurs-défenseurs de l'environnement.

La dynamique des systèmes alimentaires et la gestion des espaces ruraux au Nord est largement déterminée par la production cotonnière. Alors que le fonctionnement de l'économie locale est dominé par une cohabitation du Gouvernement avec les chefferies traditionnelles, les compagnies qui organisent la filière agroindustrielle du coton et les associations de producteurs,



éleveurs et gestionnaires des aires protégées. Le coton constitue une culture rentable pour les producteurs dans la mesure où il permet d'accéder à un certain nombre de services d'appui en intrants, équipements et vulgarisation. La production est dans une phase croissante depuis plusieurs années grâce à un accord de partenariat entre la Sodecoton, la Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C) et les groupements de producteurs, avec un fort effet d'entraînement sur les cultures vivrières.

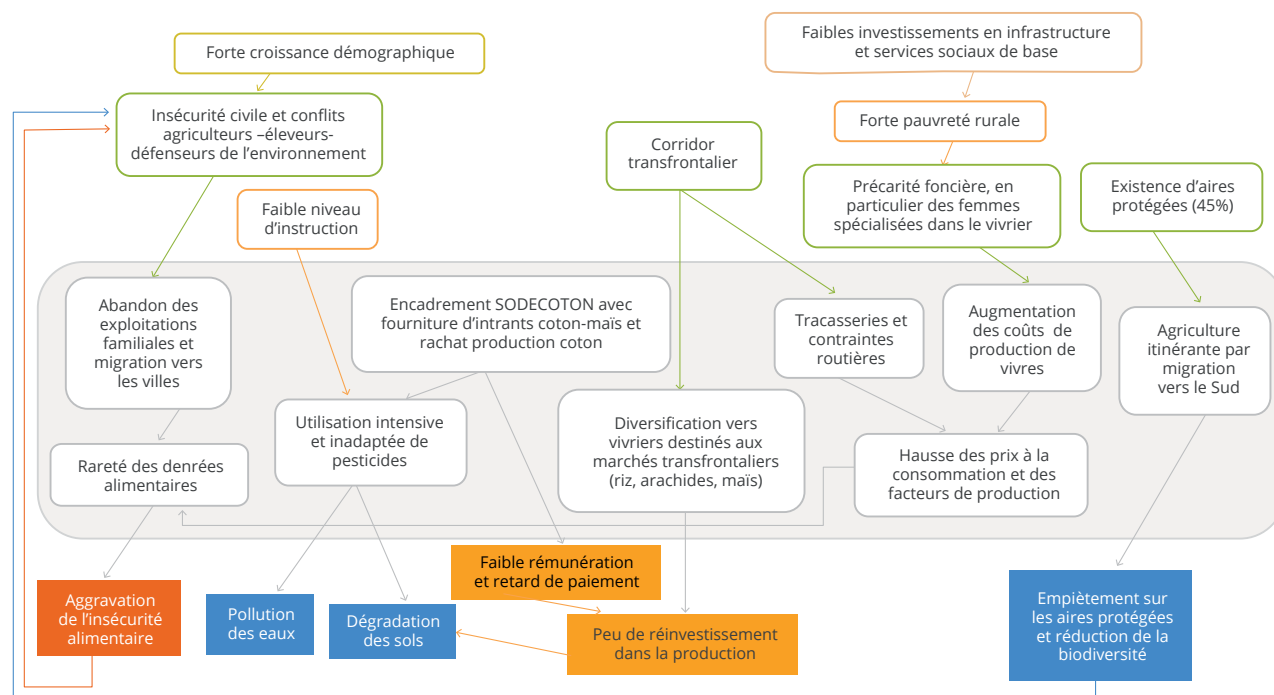
Cependant un défi majeur de durabilité se pose pour ce système de production à base de coton et concerne la poursuite de l'extension des superficies cultivées dans un contexte de partage des ressources foncières avec les éleveurs et les gestionnaires des aires protégées. Une véritable pression sur les ressources terre-eau-forêt se pose avec acuité dans un contexte de forte croissance démographique. Ces problèmes se manifestent

en termes de disponibilité foncière insuffisante dans l'Extrême Nord, d'exploitation accrue des terres des zones de conservation de la biodiversité dans le Nord, et d'accès au foncier plus difficile pour la grande majorité de la population camerounaise.

La culture du coton représente pour les petits producteurs à la fois une source de revenus monétaires et une source d'approvisionnement en intrants et en équipement. Il s'agit donc de produire l'un, en partie pour acheter les autres (céréales, tels que mil-sorgho, riz, maïs). Or, plusieurs implications négatives découlent de la production de coton.

1) Les producteurs de coton sont rarement payés comptant lorsqu'ils livrent leur production à la SODECOTON, seule société habilitée à l'achat de la production. La plupart du temps, ils sont payés au moment où le prix des céréales est au plus haut, au début de la période de soudure.

Figure 23. Aperçu de la durabilité du système cotonnier



Source: élaboré par les auteurs.



2) La culture du coton permet aux petits producteurs d'accéder à des intrants et à des sources de revenus, mais elle appauvrit également les sols, et un système de rotation des terres est pratiqué pour gérer la fertilité des sols. Les agriculteurs abandonnent des terres appauvries pour aller en chercher d'autres, ce qui, en réalité, accentue la dégradation des sols.

Dans ce contexte, une réflexion doit être menée pour l'encadrement des cultures céréalières et cotonnière (et pas uniquement du coton) ainsi que pour inciter la SODECOTON à verser les revenus des cotonculteurs en temps opportun. En effet, pour compenser ce manque à gagner, la nouvelle tendance des producteurs est de se consacrer davantage aux cultures vivrières dans la perspective d'en faire des cultures de rente à destination des pays limitrophes, dont le Nigéria.

La majorité des moteurs mentionnés dans l'analyse des questions de durabilité sur les systèmes de production du cacao et du coton sont reconnus par les parties prenantes des systèmes alimentaires camerounais.

Sur la zone cotonnière, d'autres moteurs ont été ajoutés ou mieux précisés: la crise sécuritaire (Boko haram, NOSO²⁰, réfugiés centrafricains); la faiblesse voire l'absence d'éducation financière des petits producteurs; la faible maîtrise des itinéraires techniques; la déficience voire l'absence de capacités managériales; l'insuffisance de capacité de gestion des intrants (utilisation, manipulation d'usage).

Des contributions ont été apportées par les participants à l'atelier de validation du 6 août 2021. Selon les parties prenantes, la réalité est bien reflétée en ce qui concerne les systèmes de production du coton. La production cotonnière impacte les systèmes alimentaires de la zone agricole et les producteurs ont pendant longtemps négligé certaines cultures céréalières telles que le mil et le sorgho au profit du coton. Il y aurait donc un impact négatif sur ces céréales en particulier.

Les systèmes de rotation des cultures pour gérer la fertilité des sols ne sont pas bien expliqués aux agriculteurs qui abandonnent des terres appauvries pour aller en chercher d'autres. La dégradation des sols s'accroît ainsi avec l'agriculture itinérante. Une réflexion doit ainsi être menée pour encadrer non pas uniquement le coton, mais également les cultures vivrières et maraîchères afin d'assurer un bon approvisionnement des systèmes alimentaires de ces territoires.

1. Pour ce qui est du conflit agriculteurs-éleveurs, la situation tend à se détériorer. La persistance et l'aggravation des conflits sont dus à la croissance démographique, avec comme conséquence la réduction des espaces de pâturages occupés par les agriculteurs. Ainsi, la dévastation des champs par les troupeaux pose la question du redimensionnement de la taille des troupeaux, ou d'une transition vers un élevage sédentaire et intensif. Il reste beaucoup à faire pour assurer une telle transition.

Il existe également des conflits entre les agriculteurs et les défenseurs des zones protégées. Les producteurs de la région de l'Extrême Nord tendent à s'étendre vers la région Nord et à empiéter sur la zone du parc de la Bénoué. Des mesures devraient être prises pour le déclassement de certaines aires protégées. Cette option devrait être adoptée simultanément avec un ralentissement de la croissance démographique et une plus grande incitation à l'éducation des filles ; des mesures qui ne pourront produire leurs effets que sur le long terme.

2. Un moteur mentionné par les participants à l'atelier de validation est celui du conflit avec la faune sauvage: villages décimés par les pachydermes, champs de céréales détruits. De plus, l'insécurité civile due aux interventions de Boko Haram cause également la sortie des pachydermes hors de leur territoire, de même que l'augmentation de leur nombre.

²⁰ Le conflit lié à la situation socio-politique spécifique des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO).



Quelques leviers pour l'amélioration des systèmes cotonnier et cacaoyer

Trois leviers communs aux deux systèmes de production sont proposés, dont l'un est spécifique au coton et les deux autres au cacao:

- Appui à la diversification des exploitations familiales dans les productions vivrières, en particulier pour les femmes (sécurisation foncière, accès aux intrants et au crédit).
- Gestion durable de la fertilité des sols pour assurer un maintien de l'activité dans les parcelles et atteindre l'objectif d'élimination de la déforestation.
- **Spécifique coton:** Mise en place d'un cadre de concertation au sein des Comités Territoriaux Décentralisés (CTD) pour la définition d'une politique de zonage (mise en cohérence de plans d'occupation des sols et de gestion des espaces et des ressources – terre, eau, pâturages) entre les différents acteurs des systèmes alimentaires au niveau décentralisé (autorités traditionnelles et gouvernementales, élus locaux, agriculteurs, éleveurs et gestionnaires des aires protégées).
- **Spécifique cacao:** l'opérationnalisation de la feuille de route pour un cacao sans déforestation (The Sustainable Trade Initiative, 2021) signée par le MINADER au nom du Gouvernement, les organisations de producteurs, le secteur privé, les ONG et OSC, les institutions de recherche et les partenaires.

Diverses conditions peuvent favoriser le succès des leviers identifiés: (1) promouvoir l'accès des femmes aux ressources productives; (2) améliorer la gouvernance territoriale des systèmes alimentaires afin de mobiliser les ressources nécessaires à l'opérationnalisation des cadres de concertation et de prise de décision pour un accès inclusif aux ressources.

De manière spécifique dans la **zone cacaoyère**, d'autres leviers importants ont été identifiés par

les parties prenantes: (1) encouragement des producteurs à la culture du cacao biologique; (2) renforcement des capacités sur la gestion des itinéraires techniques et des capacités managériales et d'éducation financière; (3) renforcement des capacités sur la maîtrise de l'utilisation des intrants; (4) renforcement des services de vulgarisation et des coopératives de producteurs dans le cadre de la production, de la transformation, de la commercialisation et de l'accès aux sources de financement.

Dans la **zone cotonnière**, la SODECOTON devrait fournir un appui plus global pour intégrer les productions vivrières. Par le passé, des appuis avaient été apportés au secteur de l'élevage. Ils consistaient en la fourniture de produits vétérinaires et d'appui en matériel d'embouche bovine aux agroéleveurs. Malgré la réticence des éleveurs Peuls à s'adonner à la stabulation, ce système d'élevage est pratiqué dans la zone. Les agroéleveurs sédentaires forment actuellement une majorité avec des troupeaux de taille modeste. Il serait fortement recommandé que SODECOTON puisse rétablir un tel appui.

Pour que les leviers proposés puissent être utilisés avec succès, des conditions de réalisation sont avancées:

1. Compte tenu de la proximité et de la qualité de la nappe phréatique, la question de la disponibilité en eau pour les cultures et l'alimentation du bétail en saison sèche pourrait être résolue avec l'aménagement de bassins de rétention et la construction de forages.
2. Le déclassement de certaines zones protégées devra être envisagé pour tenir compte de l'évolution socioéconomique et démographique de la région; cette option politique de redéfinition des aires protégées est à négocier.
3. Enfin, la transformation des produits locaux pour alimenter les marchés urbains et ruraux, approvisionner les écoles et centres de santé



contribuerait à dynamiser les systèmes alimentaires territoriaux et serait une option prometteuse en termes de création d'emplois, d'approvisionnement en produits frais de

proximité, et d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des populations dans des régions souffrant d'un taux de malnutrition très élevé.

Pour une Transition vers des systèmes alimentaires durables

Un certain nombre de politiques sont à l'œuvre au cours de la période 2020-2030, en relation avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) et les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2035. Le Gouvernement du Cameroun s'est fixé des objectifs relativement ambitieux à atteindre en termes d'émergence, d'intensification durable, et de sécurité alimentaire.

1. *En 2017, le Gouvernement, à travers sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN), a pris l'engagement d'assurer une cohérence entre les plans de développement agricole et les stratégies de limitation de la déforestation ou de la dégradation (processus REDD+) grâce au Schéma national d'aménagement et du développement durable du territoire, en prenant en compte chacune des filières et les territoires.*
2. *Dans la SND (2020-2030) le Gouvernement du Cameroun, grâce une vision volontariste, se propose: (i) d'atteindre une croissance économique proche de deux chiffres; (ii) d'atteindre le seuil de 25 pour cent comme part de production manufacturière dans le PIB; (iii) de réduire significativement la pauvreté en ramenant son incidence à moins de 10 pour cent en 2035; (iv) de consolider le processus démocratique et de renforcer l'unité nationale dans le respect de la diversité.*
3. *La SDSR (2020-2030) assigne au secteur rural la mission de faire du Cameroun le grenier de l'Afrique Centrale. Elle ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales. À cet effet, le secteur rural est appelé à se moderniser, accroître sa productivité, créer des emplois et par-là, améliorer les niveaux de vie et réduire la pauvreté en milieu rural.*

Sur cette base, le Gouvernement pourrait se donner les moyens d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé. Les conclusions de l'évaluation rapide des systèmes alimentaires au Cameroun ont comme ambition de contribuer à identifier des leviers supplémentaires à actionner, afin de relever les défis auxquels les systèmes alimentaires camerounais sont confrontés. Ces leviers englobent plusieurs dimensions:

1. Promouvoir un partenariat État- ONG-OSC- secteur privé recherche pour la définition d'une vision partagée des systèmes alimentaires du Cameroun, basée sur une gestion intégrée des écosystèmes dans toute leur diversité, en reconnaissent le rôle spécifique des forêts et des services écosystémiques qu'elles procurent aux communautés locales, nationale, sous-régionale et internationale.
2. Promouvoir la recherche sur les systèmes alimentaires durables, afin d'identifier les évidences, les options et les statistiques nécessaires à l'élaboration de politiques publiques y afférentes, leur mise en œuvre et leur suivi.
3. Pour une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources publiques nationales et des partenaires.
 - Améliorer l'efficience et l'efficacité des dépenses publiques tout en réduisant les inégalités entre les régions et entre les groupes socioéconomiques. Ceci implique une réallocation des budgets aux niveaux décentralisés en privilégiant l'intégration villes-campagnes par des mécanismes de financement originaux (combinant des



- financements publics alloués aux collectivités décentralisées avec les financements de partenaires).
- Mettre en place des dispositifs institutionnels de gestion pluri-acteurs à un niveau décentralisé, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, impliquant le renforcement et la fourniture de biens et services sociaux de base, mais aussi des innovations technologiques nécessaires à la dynamisation et au renforcement des systèmes alimentaires.
 - Procéder à une restructuration dans l'allocation des dépenses sociales afin de couvrir les populations rurales et urbaines en situation de pauvreté et, en particulier, soutenir les activités des acteurs des systèmes alimentaires à l'aide de filets de sécurité productifs pour une modernisation de l'outil de production, des conditions de travail, l'amélioration et la maintenance des infrastructures.
 - Orienter les investissements vers la promotion, la production et l'approvisionnement en denrées alimentaires saines et nutritives, au profit des populations urbaines, y compris des villes secondaires, et rurales. Une telle réorientation pourrait se faire en intégrant les enjeux nutritionnels et de santé, à ceux de la durabilité socio-économique et environnementale (One Health).
4. Promouvoir des pratiques agronomiques améliorées et durables incluant la gestion intégrée des forêts, l'agroécologie, l'agriculture périurbaine et une intégration des services écosystémiques.
 5. Améliorer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires par la planification et l'utilisation de services et outils climatologiques, tels que les systèmes d'information pour l'alerte précoce et d'autres outils intégrés de gestion des risques adaptés aux contextes locaux et territoriaux.





Bibliographie

- Agence française de développement (AFD).** 2020. *Diagnostic Genre Cameroun*. AFD, 2020. (également en ligne <https://www.afd.fr/fr/ressources/profil-genre-afrique>).
- Banque Mondiale.** 2018. *Cameroun. Revue des dépenses publiques. Aligner les dépenses publiques aux objectifs de la vision 2035*. (également en ligne <https://documents1.worldbank.org/curated/pt/412641543396425023/pdf/124725-REVISED-FRENCH-Cameroun-revue-depenses-publiques-2018-FINAL.pdf>).
- Banque mondiale.** 2021a. Données Cameroun. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/cameroun> (Page web consultée le 4 décembre 2021)
- Banque mondiale.** 2021b. Worldwide Governance Indicators. <http://info.worldbank.org/governance/wgi/> (Page web consultée le 4 décembre 2021)
- Bricas N., Thamda C. et, Mouton F. (dir.).** 2016. *L'Afrique à la conquête de son marché intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad*. Paris, AFD, collection "Études de l'AFD" n. 12.
- Boutat, A.** 2020. «L'infrastructure routière camerounaise à l'heure du bilan». *Le Club de Mediapart*, 5 novembre 2020. <https://blogs.mediapart.fr/alainboutat/blog/051120/l-infrastructure-routiere-camerounaise-l-heure-du-bilan> (Page web consultée le 4 décembre 2021).
- Brun, D.** 2019. *Données sur l'égalité des sexes au Cameroun*. (également en ligne https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/donnees_sur_legalite_des_sexes_au_cameroun-hno_2020-17_oct_19.pdf).
- CAFI.** 2021. «Cameroun: Comment concilier les ambitions du « grenier agricole » de l'Afrique, les fortes pressions sur ses terres et la lutte contre la déforestation ?». *Initiative pour la forêt de l'Afrique Centrale*. <https://www.cafi.org/fr/pays-partenaires/Cameroun> (Page web consultée le 4 décembre 2021)
- Cameroon-Tribune.** 2020. «Transformation: le frémissement». *Cameroon Tribune*, 23 juillet 2020. <https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/33828/fr.html/transformation-le#:~:text=Malgr%C3%A9%20le%20peu%20de%20moyens,du%20secteur%20agriculture%20et%20%C3%A9levage>. (Page web consultée le 4 décembre 2021)
- Centre français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes (Cirad).** 2021. *Le Cirad en Afrique Centrale – Cameroun*. *Page web Cirad*. <https://afrique-centrale.cirad.fr/le-cirad-en-afrique-centrale/cameroun> (Page web consultée le 4 décembre 2021).
- Cerdan C. et Devautour H.** 2002. «Entreprises agroalimentaires urbaines et valorisation des produits vivriers au Nord-Cameroun». In: *Ousman, L. H. Layla Hamadoetu, Seignobos Christi, Can. Éléments d'une stratégie de développement rural pour le Grand Nord du Cameroun: II - Notes thématiques*. Yaoundé: Ministère de l'agriculture du Cameroun, Yaoundé. (également en ligne http://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=512316).
- Communes et Villes Unies du Cameroun (CGLUA-CVUC).** 2020. *Implication des Autorités Locales du Cameroun dans le Processus de Programmation de la Coopération Européenne 2021-2027 – Rapport Analytique*. Document Commission Européenne – CGLUA AFRIQUE, Décembre 2020.
- Dixon, A. et Ghanem, H.** 2019. «Comblent les inégalités d'opportunités au Sahel». *Opinions*. Octobre 2019 <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/comblent-les-inegalites-d-opportunités-au-sahel> (Page web consultée le 4 décembre 2021).
- FAO.** 2021. FAOSTAT: Séries temporelles annuelles. <https://www.fao.org/faostat/fr/?#data/OA> (Page web consultée le 4 décembre 2021).



Fok, M., Nicolay, G., Meier, M., Balarabe, O. et Calaque, R. 2019. *Analyse de la Chaîne de Valeur Coton au Cameroun*. Rapport pour la Commission Européenne, DG DEVCO. (également en ligne <https://agritrop.cirad.fr/594575/>).

Fongang, G., 2010. - «Évolution et défis du mouvement paysan au Cameroun» – *Grain de sel* n° 49 –Janvier-mars 2010, pp 7-8 (également en ligne https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/pdf_p7_8_OP_Cameroun.pdf).

Fongang, G., 2012. - Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre: attentes fortes, dures réalités. Le cas du Cameroun. *FARM*, 2012, 86 PP.

Fotsa J. C., Rognon X., Tixier-Boichard M., Coquerelle G., Poné Kamdem D., Ngou Ngoupayou J. D., Manjeli Y. et Bordas A. 2010. «Caractérisation phénotypique des populations de poules locales (*Gallus Gallus*) de la zone forestière dense humide à pluviométrie bimodale du Cameroun ». Avril 2010. *Animal Genetic Resources Information* 46: 49-59. (également en ligne https://www.researchgate.net/publication/232020591_Caracterisation_phenotypique_des_populations_de_poules_locales_Gallus_Gallus_de_la_zone_forestiere_dense_humide_a_pluviometrie_bimodale_du_Cameroun).

GICAM. 2018. *Insécurité dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Conséquences économiques et impacts sur l'activité des entreprises*. (également en ligne <https://www.legicam.cm/index.php/p/une-enquete-du-gicam-revele-l-impact-de-la-crise-anglophone>).

Grown, C. et Bousquet, F. 2020. «Les inégalités hommes-femmes exacerbent la crise due au coronavirus dans les situations de fragilité et de conflit». *Opinions*. 9 juillet 2020. <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/inegalites-hommes-femmes-exacerbent-la-crise-covid-19-dans-les-pays-en-situation-de-fragilite-conflits?cid=%E2%80%A6> (Page web consultée le 4 décembre 2021).

Hansen, M. C., Potapov, P. V., Moore, R., Hancher, M., Turubanova, S., Tyukavina, A., Thau, D., Stehman, S., Goetz, S. et Loveland, T. 2013. «High-resolution global maps of 21st-century forest cover change». *Science*, 342 (6160): 850-853

Institut National de la Statistique (INS). 2015. *Quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4). Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014. Décembre 2015* (également en ligne http://onsp.minsante.cm/sites/default/files/publications/226/4e%20Enquete%20Camerounaise%20aupr_s%20des%20m_nages%202014.pdf)

INS. 2020. *Enquête Démographique et de Santé du Cameroun 2018*. Yaoundé, Cameroun et Rockville, Maryland, Etats-Unis d'Amérique.

Lescuyer, G., Bassanaga, S., Boutinot, L. et Goglio, P. 2019. *Analyse de la chaîne de valeur du cacao au Cameroun*. Rapport pour l'Union Européenne, DG-DEVCO. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2016/375-804).

Mediaterrre. 2020. Cameroun: Un «miracle forestier» de 22 millions d'hectares. *Mediaterrre*. <https://www.mediaterrre.org/actu,20200922225115,6.html> (Page web consultée le 4 décembre 2021).

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun (MINADER). 2019. *Rapport 2018 de la revue annuelle des projets de développement, des établissements publics caractère administratif (EPA), des entreprises publiques (EP) et des services rattachés du MINADER – Version provisoire 2019*, 46 pages.

MINADER. 2020. *Stratégie de développement du secteur rural / Plan national d'investissement agricole SDSR/PNIA (2020 – 2030)*. Version finale.

Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). 2020. *Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-2030). Pour la transformation structurelle et le développement inclusif*.

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de l'Environnement Durable (MEPNED) du Cameroun. 2018. *Stratégie Nationale de Réduction des Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts, Gestion Durable des Forêts, Conservation des Forêts et Augmentation des Stocks de Carbone*. Version finale, Juin 2018.

Ministère de la Santé Publique du Cameroun (MINSANTE), Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW), et Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). 2018. *Enquête nutritionnelle SMART et de mortalité rétrospective chez les femmes, les adolescentes et les enfants au Cameroun. (Est, Adamaoua, Nord et Extrême Nord)*. Rapport final enquête SMART 2017. (également en ligne https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/rapport_smartcmr_2018_vf.pdf).



Nguiffo S. et, Seigneret, A. 2021. *La réforme foncière au Cameroun: une vision cohérente proposée par la société civile.* IIED, Londres. (également en ligne <https://pubs.iied.org/20126IIED>).

Ntap E. J., 2019. «Le secteur agro-alimentaire camerounais mise sur les produits locaux ». *VOA Afrique*. Octobre 2019. (également en ligne <https://www.voaafrique.com/a/le-secteur-agro-alimentaire-camerounais-mise-sur-les-produits-locaux/5123248.html>).

OIT. 2017. *Enquête auprès des entreprises informelles du Cameroun.* Première édition, p.7. (également en ligne https://www.ilo.org/africa/countries-covered/cameroon/facet/WCMS_625014/lang--fr/index.htm).

Olina Bassala J.C., Duguée P., Graniée A.M., Vunyangah, M. 2015. «Pratiques agricoles et perceptions paysannes de l'usage des herbicides dans les champs familiaux au Nord-Cameroun». *International Journal of Advanced Studies and Research in Africa*. IRAD Station de Garoua ; UMR Innovation, CIRAD.6 (1-2): 94-107 (également en ligne <https://agritrop.cirad.fr/579836/>).

ONU Femmes. 2019. «Prendre la route de l'égalité des sexes au Cameroun». *ONU Femmes. Nouvelles*. Mars 2019. <https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2019/3/feature-story-cameroon-gender-road> (Page web consultée le 4 décembre 2021).

Pibasso A. M. 2021. «Cameroun: le pouvoir accusé de verrouiller la décentralisation». *Financial Afrik*. (également en ligne <https://www.financialafrik.com/2021/06/21/cameroon-le-pouvoir-accuse-de-verrouiller-la-decentralisation/>).

Programme alimentaire mondial (PAM). 2021. *Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle République du Cameroun*. Avril 2021.

République du Cameroun. 2020. *Stratégie de développement du secteur rural/Plan national d'investissement agricole SDR/PNIA (2020 - 2030) – Version finale*.

Tchindjang, M., Ngo Makak, R., Issan, I., Saha, F., Voundi, E., Mbevo Fendoung, P. et Manfo, D. A. 2019. *Appui au Zonage agricole dans la Région administrative du Centre Cameroun*. Conférence OSFACO: Des images satellites pour la gestion durable des territoires en Afrique. Mars 2019, Cotonou.

Terrieux, M. (coord.), Fomba Kanga, B., Mboutchouang Kountchou, A., Dzossa, A. et Nda' Chi Deffo, R. 2021. *Politiques de subvention, impacts macro-économiques et inégalités au Cameroun entre les années 2000 et 2020*. Papiers de Recherche. Union Européenne, Agence Française de Développement. Mars 2021 n° 211 (également en ligne <https://www.afd.fr/fr/ressources/politiques-de-subvention-impacts-macro-budgetaires-et-inegalites-au-cameroun-entre-les-annees-2000-et-2020>).

The Sustainable Trade Initiative. 2021. Addressing cocoa-related deforestation and forest degradation in Cameroon through a multi-stakeholder partnership. <https://www.idhsustainabletrade.com/initiative/roadmap-cameroon/> (Page web consultée le 4 décembre 2021).

Trading Economics. 2021. Cameroon - Cereal Yield (kg per Hectare) <https://tradingeconomics.com/cameroon/cereal-yield-kg-per-hectare-wb-data.html> (Page web consultée le 4 décembre 2021).

UNESCO. 2021. Information générale - Indicateurs socio-économiques. UNESCO, Institut de statistique. <http://uis.unesco.org/fr/country/cm?theme=education-and-literacy> (Page web consultée le 4 décembre 2021).

Union Africaine, 2019. Le tableau de bord pour la transformation de l'agriculture en Afrique 2019.

Wilson, C.L., Tisdell, C.L. 2001. «Why farmers continue to use pesticides despite environmental, health and sustainability costs». *Ecological Economics*, 39: 449 - 462.

Zieba F.W. 2014. «Immigration, croissance démographique et dynamique urbaine au Nord Cameroun». *African Population Studies*, Vol. 28, N°3, 2014.

Zoom Eco. 2021. «Afrique: le Cameroun a enregistré un déficit commercial de 1 409 milliards de CFA en 2020». *Zoom Eco* <https://zoom-eco.net/economie/afrique-le-cameroun-a-enregistre-un-deficit-commercial-de-1-409-milliards-de-cfa-en-2020-rapport/> (Page web consultée le 4 décembre 2021).



Ont contribué à ce processus et à l'élaboration de cette note: *Festus Kingyu Ali, Meva A' Abomo Dominique (experts nationaux), Mbaye Alain, Sow Mariam, (experts internationaux); Claire Orbell (CIRAD), Joachim Nyemeck Binam; James Tefft (FAO).*

Mise en page et édition: *Marie Jankovic, Polly Butowsky.*



© Jasmine Halk/Piled high! Centre region, Cameroon (CC BY 2.0)

